

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DE M2

Mention : Economie de l'environnement, des transports et de l'énergie (EEET)

Parcours : ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION (ECODEVA)

Agriculture écologique et paysanne en Occitanie Etude exploratoire de l'état des stratégies d'autonomie



Présenté et soutenu par

George ABOUELDAHAB

Sous la direction de :

Myriam Kessari – CIHEAM-IAMM UMR MOISA
Enseignant référent

Benoit Daviron – Cirad UMR MOISA
Tuteur de stage

17 Septembre 2019

REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble du personnel du Cirad pour leur accueil tout au long de mon stage.

Je tiens à remercier en particulier Benoit Daviron, le correspondant scientifique du projet d'incubation d'une recherche prospective pour une alimentation issue d'une agriculture écologique et paysanne, mon encadrant professionnel pour sa disponibilité, ses efforts ainsi que son accompagnement direct lors des tâches qu'il m'a confiées durant ces six mois.

Je remercie infiniment Myriam Kessari pour sa confiance, patience et disponibilité. Merci pour les opportunités professionnelles qu'elle m'a permises et ses encouragements pendant ce stage, pour son accompagnement et encadrement pédagogique.

Je remercie Bob Brac de la Perrière pour sa disponibilité, accompagnement et pour les discussions et échanges pendant le stage. Je remercie Raphaëlle Anginot pour son soutien et son animation, ainsi que les responsables des différentes associations qui m'ont aidé et m'ont donné de leur temps. Je remercie tous les agriculteurs qui ont accepté de me rencontrer malgré leurs emplois de temps saturés, sans qui ce travail n'aurait pas pu aboutir.

J'exprime mes reconnaissances à Pauline Lécole et tous les enseignants du Master EcoDEVA qui contribuent à pérenniser cette formation et qui nous dispensent des cours à la hauteur de nos ambitions.

Je remercie également Laurence Vignes pour son soutien logistique et sa réactivité, mes collègues de bureau, pour l'ambiance positive et pour les différents échanges qui m'ont été très utiles.

Enfin, merci à mon père, ma mère, pour leur soutien inconditionnel et à qui je dois toute réussite. A mes soeurs, pour leurs vœux et encouragements. Mes derniers remerciements et non les moindres, s'adressent à Sylvia pour son soutien moral et ses encouragements pour m'engager dans cette voie.

Je vous dédie ce travail.

RESUME

La présente recherche est réalisée dans le cadre d'un projet « d'incubation d'une recherche collaborative et prospective pour une alimentation territorialisée, issue d'une agriculture écologique et paysanne ». Elle se situe dans le cadre d'un projet pilote porté par la Boutique des Sciences de la MSH. Elle consiste à étudier la situation de l'agroécologie paysanne en Occitanie.

Pour cela, nous cherchons à définir ce qu'est l'agriculture écologique et paysanne (à quoi reconnaître ce type d'agriculture) et à contribuer à sa distinction de l'agroécologie. Une première série d'enquêtes de terrain auprès des acteurs mobilisés de la société civile permettent de renseigner les différentes définitions qui existent afin d'appréhender la notion d'agroécologie paysanne. Les éléments de définition tirés des différents discours permettent d'émettre une définition assez consensuelle. Cette base définitoire permet l'établissement d'un état des lieux de l'agroécologie paysanne en Occitanie, en nous basant sur les critères correspondant à la définition identifiée, afin d'en étudier quelques exemples. Les résultats permettent d'avoir des éléments de prospective de la situation actuelle, ainsi que des tendances et scénarios d'évolution en vue d'un futur développement.

Un principe transversal est celui de l'autonomie, principe omniprésent dans les discours des acteurs. Ce principe concerne différents aspects de la notion d'AEP. Ainsi, dans le cadre de ce travail exploratoire l'approche par la notion d'autonomie est pertinente pour aborder la diversité des points de vue mais aussi la diversité des pratiques relevant de l'AEP. Une deuxième série d'enquêtes permet d'étudier les différentes formes que peut prendre les mesures et stratégies ayant pour objectif d'arriver à plus d'autonomie. Les résultats sont utiles pour la compréhension du paysage en termes d'engagement des paysans mais aussi à la compréhension de la perception de ces derniers de leurs pratiques, et pour la compréhension préalable à toute stratégie de développement de l'AEP.

Mots clés : Agriculture écologique et paysanne, agroécologie, autonomie, stratégie de contournement du marché, modes d'approvisionnement/d'accès, transition agroécologique et paysanne, paysannerie

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

I.1. Historique de la demande sociale et collaboration autour de la Boutique des Sciences

I.2. Contexte local et problématique

I.3. L'agriculture en Occitanie : éléments de contexte

II. AGROECOLOGIE VERSUS AGRICULTURE ECOLOGIQUE ET PAYSANNE : REVUE DE LA LITTERATURE

II.1. Émergence de l'agroécologie

II.2. Revue de la littérature sur les origines de l'agroécologie

II.3. Revue de la littérature sur les définitions de l'agroécologie

II.4. Émergence de « l'agroécologie paysanne/agriculture écologique et paysanne » et distinction avec l'agroécologie

II.5. Revue de la littérature sur le principe d'autonomie dans le monde paysan

II.6. Cadre théorique et d'analyse des stratégies d'autonomie dans le monde paysan

III. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

III.1. Acheminement de la question de recherche et formulation de la problématique

III.2. Méthodologie et construction de l'enquête

III.3. Structure de l'enquête

IV. DISCUSSION DES RESULTATS DES DEUX SERIES D'ENQUETES

IV.1. Définition des principes de l'agroécologie paysanne suite aux rencontres avec les acteurs

IV.2. Discussion des résultats et des stratégies tirées de l'analyse des entretiens

V. CONCLUSION GENERALE

Liste des sigles

AEP Agriculture écologique et paysanne/Agroécologie paysanne

AMAP Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BdS Boutique des Sciences

Bio Agriculture Biologique

CDD Contrat à Durée Déterminée

CDI Contrat à Durée Indéterminée

CIRAD Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CIVAM Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CIVAM Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

MSH Maison des Sciences de l'Homme

N&P Nature et Progrès (Association)

ODR Observatoire du Développement Rural

P2A Politique agroécologique et alimentaire

SAFER Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

I. Introduction et contexte général

Les porteurs du projet d'incubation d'une recherche collaborative et prospective pour une alimentation territorialisée, issue d'une agriculture écologique et paysanne ont pour objectif « d'élaborer le projet de façon concertée, en s'appuyant à la fois sur les connaissances des chercheurs et celles des acteurs de terrain du territoire (associations, organisations paysannes, collectivités territoriales), et en les impliquant tout au long de son élaboration et de sa réalisation. Est attendue de cette collaboration la co-construction d'un cadre d'analyse et d'évaluation des différentes initiatives en cours et des capacités de ces dernières à être reprises et étendues sur le territoire ».

Pour cela, les objectifs principaux de ce mémoire s'articulent d'abord autour de la production et la mobilisation de connaissances en matière d'agroécologie paysanne. Ensuite il s'agit de dresser un état des lieux de l'AEP en Occitanie dans l'objectif de fournir un appui aux initiatives de l'alimentation locale et les circuits courts. Enfin, ce mémoire va s'intéresser à l'inclusion des acteurs agricoles et en particulier les agriculteurs dans les processus de production de connaissances afin qu'elles soient opérationnelles, utiles et utilisables ; un objectif dont la réalisation dépend de l'adaptation des connaissances produites au territoire, dont l'expert du quotidien est l'agriculteur.

L'agriculture écologique et paysanne est un terme émergent qui se distingue de l'agroécologie, qui est une approche sensible aux dimensions sociale et environnementale du développement agricole. La pensée agroécologique repose sur une gestion des ressources ainsi que sur un équilibre, une harmonie entre économie et environnement. Il s'agit de concilier production et durabilité, à travers la prise en compte de phénomènes écologiques au sein de la ferme et son environnement immédiat. La plupart des interprétations de la question de durabilité incluent au moins les critères liés au maintien de la capacité productive, à la préservation de la diversité de la faune et la flore ainsi que la capacité d'un agroécosystème de se préserver. Une agroécologie paysanne ou agriculture écologique et paysanne est consciente de la terre et de l'environnement, elle prend en compte ce que la nature peut fournir, et le valorise au maximum, dans une logique d'autonomie.

Le stage et le mémoire ont pour objectif d'aborder les nouvelles formes de revendications et d'actions dans le cadre desquelles les notions relatives à l'AEP sont mobilisées dans le but de promouvoir les valeurs agroécologiques et paysannes (exemples... partage de ressources, mise en réseau, réappropriation d'outils agricoles par les paysans).

Les entretiens et rencontres avec les acteurs de l'AEP en Occitanie permettent de faire émerger un consensus sur les grandes lignes de la définition, critères et caractéristiques de ce à quoi ressemblerait une AEP. Ces critères ne sont pas remis en question, même si différents niveaux d'exigence et de rigueur en termes de pratiques AEP peuvent coexister. Les critères renseignés peuvent suffire à définir des variables servant à distinguer une ferme AEP, mais ne fournissent pas une base opérationnelle menant à une analyse statistique.

Ce travail fournit donc une portée illustratrice de la situation et perspectives de l'AEP en Occitanie, à travers une cartographie des acteurs institutionnels, acteurs de la société civile et initiatives ayant pour objet le développement de l'AEP. Cette cartographie consiste dans un premier temps à identifier les différents collectifs mobilisés dans la région. Ensuite, des entretiens et rencontres avec ces acteurs servent d'une part à comprendre les objectifs ainsi que les moyens d'action de ces structures, et d'autre part à faciliter l'accès aux réseaux locaux et nous orienter vers des exemples concrets, nous mettre en contact avec des paysans. Cela va permettre d'établir les principes et bases théoriques d'une grille ayant pour objectif d'étudier la diversité des stratégies d'autonomie et de contournement du marché au sein des fermes. L'analyse est articulée autour de la problématique de l'autonomie ainsi que les différentes stratégies de son implémentation au sein de la ferme, et au-delà. Il est important de souligner la distinction entre l'autonomie et l'autarcie voire l'isolement, le rôle des Communs dans l'AEP étant crucial, sachant que les actions collectives et dispositifs communs sont au cœur de la réussite et le développement d'un modèle d'AEP. L'objectif est donc d'étudier la diversité des approches et les différentes stratégies de mise en œuvre de la notion d'autonomie au sein de la ferme. Cela va aussi permettre de comparer les discours et les pratiques afin d'identifier d'éventuels paradoxes et contradictions qui vont émerger, et comprendre comment ces contradictions sont gérées.

I.1. Historique de la demande sociale et collaboration autour de la Boutique des Sciences

Les travaux récents sur les systèmes alimentaires autour de Montpellier trouvent leurs origines dans la politique agroécologique et alimentaire (P2A) initiée en 2015. En concertation avec les acteurs du système alimentaire local, la métropole a développé une approche traduite par deux initiatives :

- la constitution d'un groupe de travail avec la société civile fin 2016, composé de plusieurs associations engagées dans des démarches soutenant et valorisant l'agroécologie paysanne sur le territoire

- la volonté de renforcer les partenariats entre chercheurs et décideurs pour la formulation des politiques, via notamment la création d'un groupe de travail sur la prospective alimentaire.

En février 2017, la proposition de rapprocher ces deux initiatives via la participation du groupe des acteurs de la société civile, porteurs d'initiatives locales à la conception et la réalisation d'une étude de prospective alimentaire, a été soumise au comité de pilotage « Prospective alimentaire » de la Métropole. Bien que suscitant toujours de l'intérêt, cette idée de construire une démarche collaborative avec des équipes de recherche, des collectivités territoriales et la société civile autour de la prospective alimentaire est restée en suspens. Pourtant, de nombreuses questions qui y sont fortement liées ont été émises lors des Forums Citoyens du mois de l'Agroécologie, porté par la Métropole et organisé par le groupe « société civile » : comment conduire la transition agroécologique avec les citoyens ? Quels seraient les effets sur le territoire d'une plateforme de producteurs et comment la mettre en place ? Quel cadre faut-il pour établir un état des lieux des initiatives, des recherches et des connaissances disponibles sur le territoire ?

Conscients que ce type de projet, pour être initié, soutenu et mené efficacement, nécessite d'être accueilli et accompagné au sein d'un espace de concertation neutre et outillé, porté par une structure de recherche, le collectif a sollicité l'appui du nouveau dispositif de Boutique des Sciences (BdS) mis en place à la Maison des sciences de l'Homme Sud de Montpellier. Cette dernière a fait de ce projet l'un de ses deux projets-pilotes, destinés à expérimenter le dispositif BdS et en faire la preuve de concept. Il s'agira en effet de coconstruire avec la communauté scientifique un projet de recherche-action collaboratif consistant à réaliser une étude prospective sur les conditions et modalités (sociales, économiques, agricoles, écologiques...) permettant de s'alimenter avec une agriculture écologique et paysanne sur le territoire. Les acteurs s'inscrivent donc dans la continuité du processus initié par la politique Agroécologique et Alimentaire de la Métropole, où plusieurs organisations de la société civile ont défini une position commune sur ce que constitue l'agroécologie : le *Manifeste de l'Agroécologie*, socle du collectif qui porte ce projet.

I.2. Contexte local et problématique

La demande de la société civile ayant donné lieu à ce travail trouve son origine lorsque le collectif s'est entendu dans le cadre de sa participation à la politique alimentaire de la métropole sur une définition commune de l'agriculture écologique et paysanne. Les membres ont souhaité établir une étude prospective qui implique les collectifs et se sont donc tournés vers la Boutique Des Sciences, dont l'enjeu dans le projet est de maintenir et pérenniser une continuité dans un processus, une dynamique commune de ces différentes associations. Pour préciser les attentes du collectif, il y a eu deux ateliers avec comme

résultat un focus sur le type d'agriculture promu par le collectif (contraintes et opportunités de son développement) et un focus sur le territoire d'Occitanie. Il en découle deux demandes distinctes à l'issue de ces rencontres : la première concerne la recherche sur l'agroécologie dans la région et la deuxième s'intéresse à l'état et dynamique de l'agriculture écologique et paysanne en Occitanie

En concertation avec les associations du collectif, des premières réflexions sur la méthodologie consiste en un début par les membres du collectif pour comprendre leur définition du manifeste, cela facilite les rencontres avec les autres groupes. Ensuite dans un deuxième temps il s'agit de cibler les agriculteurs via des organisations, souvent associations d'appui, pour comprendre la place des agriculteurs ainsi que les configurations existantes pour mener les différentes activités (transformation, commercialisation, etc...).

Texte intégral du manifeste

LES PILIERS ET PRINCIPES COMMUNS DE L'AGROÉCOLOGIE TELLE QUE NOUS L'ENTENDONS

Collectif : Alternatiba, BEDE, Marchés paysans, Nature et Progrès, Semeurs de jardins, Terre et Humanisme

(Manifeste discuté et rédigé à l'occasion de la participation des associations du Collectif au *Mois de la transition agroécologique* organisé par la Métropole Montpellier Méditerranée en septembre 2017)

L'agroécologie fait vivre une agriculture écologique, paysanne et solidaire

Un projet de société

L'agroécologie est un mode de vie. Ce n'est pas un simple ensemble de technologies ou de pratiques de production agricole applicables partout. L'agroécologie est un équilibre harmonieux qui considère l'ensemble des éléments de l'écosystème et des systèmes sociaux et qui veille à la qualité de leurs interrelations. Elle ne peut être développée qu'à travers la mise en place d'actions à taille humaine et ne peut pas être appliquée de la même manière partout.

Des principes écologiques de base

L'agroécologie implique la protection, le respect et l'entretien de la biodiversité, ce qui favorise la mise en place de mécanismes de régulation naturels et assure l'équilibre et la résilience des agroécosystèmes. Elle s'attache notamment à :

- * Nourrir la vie du sol pour mieux prendre soin des plantes grâce à un vaste système de techniques et savoir-faire, parmi lesquels figurent : les rotations et associations de cultures, les pratiques de compostage et de fertilisation, la protection et la couverture permanente des sols.
- * Optimiser une gestion de l'eau de sorte que tout soit mis en œuvre pour préserver cette ressource naturelle fondamentale.
- * Valoriser les interrelations entre forêts, cultures et élevages. L'arbre, aux multiples fonctions symbiotiques, est l'un des principaux piliers de l'agroécologie.

* Générer la consommation énergétique la plus sobre et la plus efficace possible. L'utilisation d'énergies renouvelables doit être une priorité.

Les territoires, supports des évolutions sociales

Les acteurs de l'agroécologie, jardinier/ères et paysan.ne.s, respectent la vie dans toutes ses manifestations, et s'intègrent à leur territoire en approfondissant connaissances et usages des savoir-faire traditionnels et en expérimentant des innovations à faible impact écologique. Ainsi ils participent pleinement à la vie sociale et locale et façonnent l'identité des territoires, par leur implication tout au long du système agricole et alimentaire, de la production dans les champs à l'alimentation dans les assiettes en passant par la transformation des aliments.

L'autonomie comme nécessité

L'autonomie de l'agroécologie paysanne permet une adaptation régulière aux changements du milieu. Elle implique de repenser les marchés pour les baser sur les principes de l'économie solidaire et de l'éthique de la production et de la consommation responsables. Ce concept d'autonomie promeut des semences reproductibles par les agriculteurs, des normes de transformation des productions locales qui permettent une maîtrise à petite échelle, ou encore des circuits courts équitables et la vente directe, et paraît incompatible avec les grandes et moyennes surfaces. Les droits collectifs des communautés et l'accès aux ressources sont un pilier essentiel de l'autonomie, notamment celui de l'accès à la terre, à l'eau et aux semences.

Savoirs et transmission des savoirs

Les divers savoirs et manières de faire sont fondamentaux pour l'agroécologie. Celle-ci favorise la transmission horizontale des savoirs, par exemples de paysans à paysans. L'agroécologie est développée par les paysans à travers leurs propres innovations, recherches et méthodes de sélection et d'amélioration des espèces cultivées et des races animales. Elle coopère avec une recherche institutionnelle à l'écoute des paysans et des populations.

Auto-organisation et collectif

C'est grâce à l'auto-organisation et à l'action collective qu'il est possible de démultiplier et développer l'agroécologie sur une plus grande échelle, de construire des systèmes alimentaires locaux et de s'affranchir du contrôle des grandes entreprises sur notre système alimentaire. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, en est un ingrédient essentiel.

Vigilance sur les perturbateurs des équilibres

L'agroécologie proscrit les produits agrottoxiques, les produits de synthèse, les hormones artificielles, les OGM et les nouvelles biotechnologies dangereuses. Les principes de l'agroécologie paysanne sont incompatibles avec les droits de propriété industrielle sur les organismes vivants. Ils s'opposent aux brevets sur les plantes, les animaux et toutes les revendications de droits exclusifs qui limitent les usages des agriculteurs et des jardiniers à sélectionner, multiplier échanger et vendre les semences des plantes et les animaux qu'ils cultivent et élèvent sur leurs terres.

L'agroécologie est politique

La politique se construit sur chacun de nos actes et de nos choix individuels et collectifs. Nous devons placer le contrôle des semences, de la biodiversité, des terres et territoires, de l'eau, des savoirs, de la culture, des biens communs et des espaces communautaires entre les mains de celles et ceux qui nourrissent le monde.

I.3. L'agriculture en Occitanie : éléments de contexte

Nous présentons brièvement les principaux chiffres et statistiques des « exploitations » agricoles et la répartition de leurs activités. Les éléments présentés peuvent servir à contextualiser la problématique et les éléments apportés dans le cadre de ce travail. Nous présentons également quelques données sur l'agriculture biologique dans la région, la certification étant une institution efficace pour la différenciation par rapport au modèle conventionnel, même si elle ne renseigne pas ou peu sur le caractère « agroécologique et paysan ». Nous soulignons donc la distinction entre AEP (Agriculture Écologique et Paysanne/Agroécologie Paysanne) et agriculture biologique.

En 2017, l'Observatoire du Développement Rural (ODR) recense 65 578 exploitations et entreprises agricoles en Occitanie, dont 7942 dans l'Hérault.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET D'ENTREPRISES AGRICOLES EN OCCITANIE

Année	Ariège	Aude	Aveyron	Gard	Haute-Garonne	Gers	Hérault	Lot	Lozère	Hautes-Pyrénées	Pyrénées-Orientales	Tarn	Tarn-et-Garonne	Occitanie
2003	2 302	6 480	9 411	5 554	5 763	7 683	7 251	4 721	2 853	4 126	3 525	5 416	5 104	70 189
2004	2 290	6 524	9 346	5 618	5 726	7 594	7 227	4 710	2 792	4 129	3 573	5 419	5 054	70 002
2005	2 251	6 465	9 176	5 577	5 637	7 440	7 150	4 624	2 709	4 066	3 516	5 368	4 927	68 906
2006	2 198	6 348	9 053	5 456	5 497	7 204	7 106	4 486	2 709	4 003	3 414	5 272	4 782	67 528
2007	2 178	6 192	8 899	5 366	5 411	7 023	7 074	4 386	2 662	3 954	3 317	5 176	4 643	66 281
2008	2 524	7 029	10 023	5 934	6 316	7 325	8 919	5 364	3 022	4 733	3 725	5 764	5 081	75 759
2009	2 451	6 873	9 734	5 781	6 177	7 159	8 934	5 192	2 963	4 654	3 628	5 650	4 904	74 100
2010	2 450	6 805	9 635	5 745	6 092	7 070	8 712	5 185	2 927	4 612	3 584	5 598	4 808	73 223
2011	2 446	6 609	9 483	5 645	6 027	6 919	8 545	5 088	2 903	4 567	3 534	5 524	4 708	71 998
2012	2 448	6 441	9 391	5 573	5 981	6 805	8 293	5 007	2 878	4 504	3 481	5 457	4 619	70 878
2013	2 425	6 354	9 279	5 500	5 946	6 744	8 124	4 923	2 838	4 446	3 408	5 418	4 573	69 978
2014	2 418	6 385	9 180	5 610	5 910	6 750	8 203	4 872	2 826	4 397	3 418	5 393	4 495	69 857
2015	2 387	6 294	9 022	5 514	5 857	6 655	8 055	4 776	2 780	4 345	3 297	5 339	4 415	68 736
2016	2 385	6 230	8 871	5 507	5 739	6 484	8 013	4 668	2 774	4 281	3 233	5 237	4 298	67 720
2017	2 345	5 920	8 520	5 484	5 570	6 329	7 942	4 364	2 745	4 219	3 074	4 993	4 073	65 578
hors cotisant solidaire*	1 732	4 404	7 140	4 029	4 090	5 426	5 313	3 201	2 293	2 950	2 173	4 038	3 360	50 149
cotisant solidaire	613	1 516	1 380	1 455	1 480	903	2 629	1 163	452	1 269	901	955	713	15 429

*Cotisant solidaire : toute personne physique dirigeant une exploitation avec une superficie inférieure à une surface minimale d'assujettissement (SMA) mais égale ou supérieure à un quart de la SMA ou se consacrant à une activité agricole au moins égale à 150 heures et inférieure à 1200 heures par an et dont les revenus générés sont inférieurs à 800 SMIC.

Source : Mutualité sociale agricole (MSA) - Traitements observatoire du développement rural (ODR)

Tableau 1 Nombre des EA en Occitanie par département (Sources : ODR-Inra/MSA)

La répartition des exploitations selon l'activité principale est très diversifiée à l'échelle de la région, même si au niveau des départements nous pouvons constater une grande disparité et parfois des déséquilibres. Par exemple dans l'Hérault sur 7942 exploitations, à peu près 70% relèvent de la viticulture, alors qu'en Lozère l'élevage bovin domine le paysage, ou encore d'autres productions végétales à Tarn-et-Garonne.

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ET ENTREPRISES AGRICOLES 2017 SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE (EN %)
HORS COTISANTS SOLIDAIRES

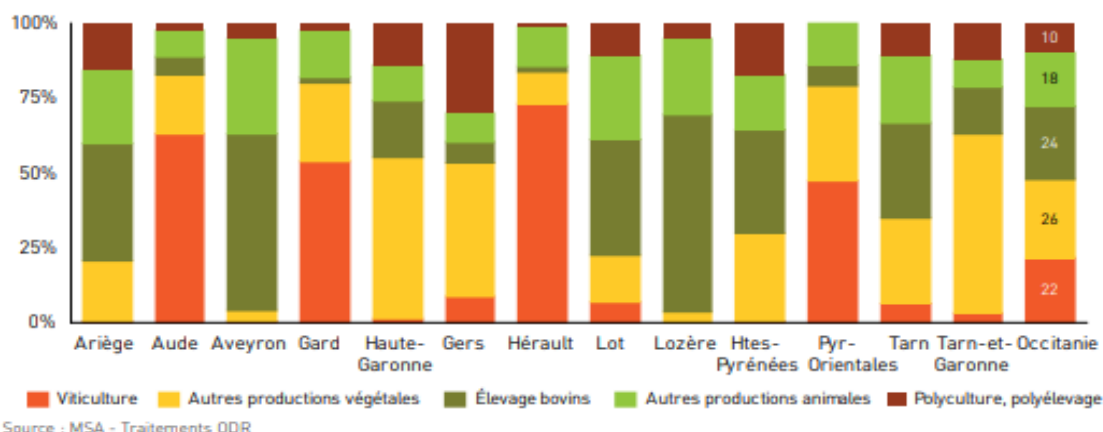


Figure 1 Répartition des EA selon l'activité principale (Sources : ODR-Inra/MSA)

Parmi les exploitations de la région, l'Agence Bio/Oc recense 8161 producteurs bio en Occitanie.

Evolution du nombre de producteurs bio en Occitanie entre 2005 et 2018

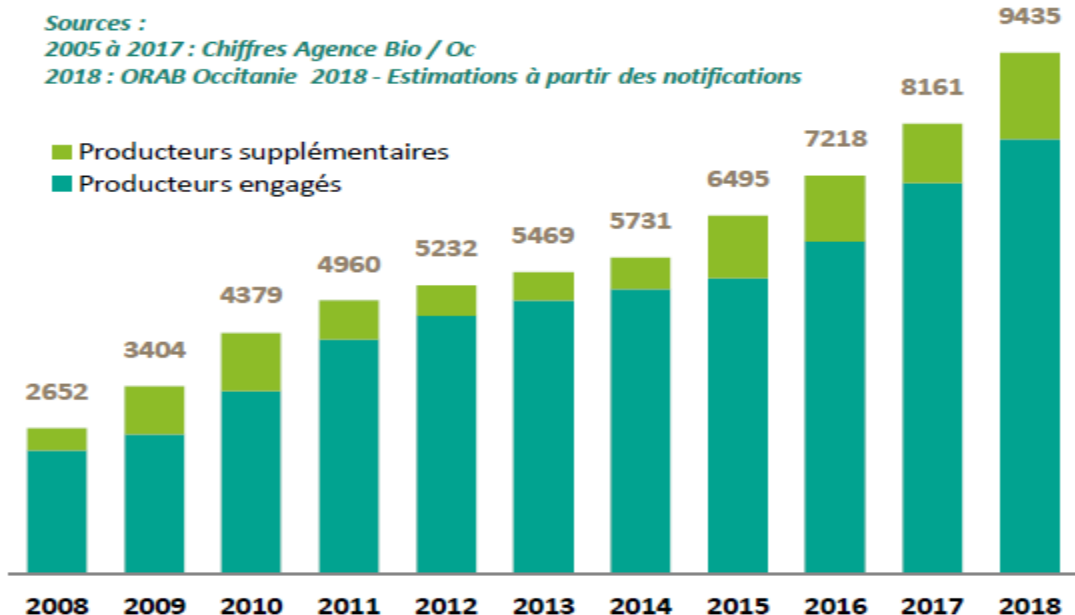


Figure 2 Evolution du nombre des producteurs bio en Occitanie (Sources : ORAB OCCITANIE et AGENCE BIO/Oc)

L'historique ci-dessus atteste également de la dynamique du développement de l'agriculture biologique dans la région Occitanie. Il s'agit de l'arrivée de nouveaux producteurs engagés, cette arrivée est souvent l'objet de conversion (68%) même si en 2018 l'ORAB compte 25% d'arrivées de nouveaux producteurs en installation. Cette dynamique de croissance de l'intérêt à l'installation en bio en Occitanie peut être très différente d'un département à l'autre. Les départements qui comptabilisent le plus grand nombre de nouveaux producteurs en bio sont le Gers, l'Hérault, l'Aude, et le Gard, les PO, le Tarn-et-

Garonne et la Haute- Garonne. Ce sont des départements qui fournissent des conditions propices au développement de l'agriculture bio. En 2018 il y a 182 nouveaux engagements en agriculture bio dans l'Hérault. Il existe également une très grande diversité et des disparités en termes des activités des nouveaux producteurs en bio dans la région, même si quelques-unes restent prédominantes. Ainsi, en Occitanie en 2018 sur 1274 nouveaux producteurs certifiés, il y a 371 qui font de la viticulture, 384 qui font des fruits et légumes, et 384 qui font des grandes cultures. Ces statistiques par départements sont cohérentes avec la moyenne sur la région, avec par exemple en Occitanie, sur 182 nouveaux producteurs certifiés la viticulture en compte 123 nouveaux producteurs en bio. Dans le Gers, c'est les grandes cultures qui représentent la majorité des nouvelles notifications avec 159 producteurs sur 227. Dans l'Hérault, même si la viticulture reste dominante et en développement, nous constatons également une dynamique de développement significative et non négligeable en termes de cultures fruitières, de producteurs de légumes frais et de plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), et qui concerne aussi l'élevage.

Ces observations vont pousser la réflexion sur les tendances et les leviers du développement de l'agriculture écologique et paysanne en Occitanie, notamment en termes de maraîchage et d'élevage. Nous porterons donc un intérêt particulier aux producteurs engagés dans l'Hérault et qui peuvent renseigner et décrire des stratégies d'autonomie, servir d'exemple et fournir des modèles et configurations de pratiques à visée agroécologique et paysanne.

II. Agroécologie versus Agriculture Écologique et Paysanne : Revue de la littérature

II.1. Émergence de l'agroécologie

Dans un contexte global d'évolution de nos sociétés et en particulier de la place des systèmes alimentaires au sein de cette évolution, le sujet de la transition agroécologique fait l'objet de discussions et débats qui sont souvent caractérisés et marqués par une certaine polysémie du terme « agroécologie ». C'est pour cela que nous nous intéressons à l'émergence de l'agroécologie et à l'existence de ses multiples définitions. Les initiatives locales pour le soutien et le développement de cette transition se multiplient et leur impact est en constante croissance, même s'il manque une certaine significativité sur le plan quantitatif. Par exemple, un document intitulé « Les Piliers Et Principes Communs De L'agroécologie » a été produit en 2017 par un collectif d'associations ayant pour objectif de faire adopter à grande échelle les principes et pratiques d'une agriculture écologique et paysanne. Il est donc important d'observer l'existence d'initiatives qui relèvent de l'agriculture et d'autres qui émanent d'une vision d'un projet de société, qui se rejoignent sur des finalités, des moyens d'action et qui partagent certaines valeurs en commun.

L'existence d'enclosures multiples au sein du secteur agricole, comme les questions relatives à la reproduction des semences, les engrais, ou encore les logiciels, explique la montée des initiatives de promotion et de diffusion des solutions *libres*. Ce travail, faisant partie d'un processus de co-construction de connaissances, a l'ambition de fournir des éléments de bases pouvant servir à contribuer à la réflexion future (dans le cadre d'un éventuel travail à venir) et la mise en évidence qu'un modèle conventionnel crée plus de dépendance, et/ou que les modèles agroécologiques et paysannes procurent davantage d'autonomie, en tenant compte de la fragilité inhérente relative à la mobilisation continue d'une communauté (nécessaire à la survie d'un tel modèle par le biais du lien, l'échange, et l'entraide...). Un exemple d'hypothèse de ce travail à venir pourrait être par exemple qu'un modèle agroécologique et paysan permet une meilleure résilience, sous réserve de trouver le(s) modèle(s) économique(s) permettant la viabilité et la résilience pour l'agriculteur et aussi le consommateur. Cela suppose aussi qu'un modèle conventionnel pousse à l'uniformisation, tandis qu'un modèle paysan et local mène vers une contextualisation, une adaptation des connaissances au territoire et à la communauté : une approche méthodologique qui se base sur une « mise en parallèle et une mise en contraste (sans pour autant viser une comparaison au sens strict) permet de mieux répondre à ces questions » (Chance et Meyer 2017).

II.2. Revue de la littérature sur les origines de l'agroécologie

Dès le début du XX^{ème} siècle, il existe des travaux qui s'intéressent à l'impact de la production agricole sur l'environnement, même si parfois les auteurs n'utilisent pas le terme agroécologie. Dans le cadre d'une thèse à l'Institut Agronomique de Montpellier Méditerranée en 2017, Meriem Trabelsi propose une revue de la littérature extensive sur l'agroécologie, que nous essayons de synthétiser et d'enrichir dans les deux parties suivantes.

Rudolf Steiner (1861-1925) a donné lors de conférences éditées sous le nom « Le cours des agriculteurs » les grands principes d'une agriculture qui interpelle l'agriculteur sur son rôle et sa responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement. Ehrenfried Pfeiffer (1899-1961) s'inspire de ces travaux et donne naissance à l'agriculture biodynamique. En Inde, Albert Howard (1873-1947) met au point le système de compostage "Indore" pour les cultures industrielles et vivrières. Il démontre que la détérioration de la vie du sol et l'usage d'engrais minéraux sont à l'origine de maladies et parasites. En France, il faudra attendre après la 2^e guerre mondiale pour travailler sur les principes d'une agriculture consciente de la vie : médecins et consommateurs incriminent les pesticides dans les maladies (Hollard *et al.*, 2012).

C'est l'agronome tchécoslovaque Basil M. Bensing (1881-1973) qui introduit en 1929 le terme "Agroécologie" (Hollard *et al.*, 2012) qui se limitait à une discipline scientifique liée à la production agricole et la protection des plantes.

Dans un ouvrage intitulé « Agroécologie » publié en 1965, Tischler analyse les différents compartiments de l'agroécosystème et leurs interactions, il intègre dans son analyse l'impact de la gestion humaine sur ces compartiments (Schaller, 2013).

Nous assistons à partir des années 70s à une croissance des travaux sur l'agroécologie en Amérique Latine, aux Etats-Unis grâce à des chercheurs et scientifiques comme Miguel Altieri, Steve Gliessman, Richard Francis.

La construction de l'agroécologie est le fruit d'apports d'agronomes et d'écologistes, mais aussi des interventions d'agriculteurs, de géographes, d'historiens et d'anthropologues qui commencent à apparaître pour constituer une vision multidimensionnelle couvrant des dimensions environnementales, sociales, économiques et éthiques (Lavorel, Boulet, 2010; Pérez-Vitoria, 2011; Wezel *et al.*, 2009).

Si le terme "agroécologie" apparaît dans la littérature dès les années 30 et connaît un certain développement après-guerre, c'est à partir des années 2000 qu'il connaît le succès. L'INRA a recensé 2 500 publications dans le Web of Science avec le mot clé "agroécologie" entre 1975 et 2012. De plus, il existe plus de 33 000 publications internationales avec des mots clés associés (écosystème, agriculture,

conservation, terre, biodiversité, écologie, diversité, résilience, effets, etc.) entre 2002 et 2011, permettant de définir l'intersection entre sciences agronomiques, sciences écologiques et biodiversité (Schaller, 2013).

Olivier De Schutter a publié en 2010 un article sur le droit à l'alimentation où il s'intéresse à la façon dont les États réorientent leurs systèmes agricoles en termes de productivité et de durabilité. Pour lui, l'agroécologie peut être considérée comme un mode de développement agricole qui offre des avantages complétant ceux des méthodes conventionnelles (De Schutter, 2010).

Dufumier M. présente l'agroécologie et le retour à l'agriculture paysanne dans son ouvrage *"Famine au Sud, malbouffe au Nord. Comment le bio peut nous sauver"* comme solution pour lutter contre la famine et la pauvreté.

Il souligne les échecs du capitalisme et de l'agriculture moderne, et préconise le développement d'une agriculture biologique. Selon lui la recherche agronomique s'est beaucoup intéressée à l'amélioration génétique alors que le rôle des agriculteurs consiste aussi à mettre en valeur des systèmes écologiques complexes. Dufumier dit que l'agriculture biologique peut accroître les rendements sans entraîner des dommages pour les écosystèmes (Dufumier, 2012).

Le rapport intitulé *"Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables - Paroles d'acteurs"* (écrit par Berton S. et al. en 2013) souligne le rôle des politiques publiques dans le développement de l'agroécologie, en citant de nombreux exemples, des expériences agro-écologiques réussies au Niger, au Sénégal ainsi que dans le Nordeste Brésilien (Berton *et al.*, 2013). Le rapport *"Pesticides et agroécologie, les champs du possible"*, écrit par Potier D. en 2014, constitue une synthèse des témoignages d'acteurs concernant le nouveau plan Ecophyto. Pour concilier écologie et économie en termes de performance, selon ce rapport, et pour la préservation de la santé humaine, l'objectif est de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires en France. Enfin Potier estime « qu'il est nécessaire de sortir de la dépendance aux pesticides », il émet également des recommandations, dont le développement de la stratégie agro-écologique fait partie (Potier, 2014).

II.3. Revue de la littérature sur les définitions de l'agroécologie

La définition de l'agroécologie est polysémique (Stassart *et al.*, 2012), il existe plusieurs manières de la définir. De nombreux terminologies peuvent servir à la désignation d'un seul concept relatif aux fonctionnalités naturelles des écosystèmes : *Agroécologie* (terme utilisé au CIRAD «Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement »), *Ecoagriculture* (terme utilisé à l'UICN « Union Internationale pour la Conservation de la Nature »), *Agriculture de conservation*, *Agriculture écologiquement intensive*, *Intensification écologique* ou *Agriculture à haute valeur environnementale* (termes utilisés lors du Grenelle de l'environnement 2007) (Griffon, 2013). Malgré la multiplicité des appellations, le principe essentiel de l'agroécologie reste le même : s'appuyer sur les interactions des composantes d'un écosystème pour la réduction ou encore la suppression des usages excessifs d'intrants, permettant d'atténuer l'impact sanitaire et environnemental de l'activité agricole (Trabelsi, 2017).

En 2011, une auteure regroupe les définitions de l'agroécologie en deux grandes catégories où d'une part la première « serait une vision agronomique et technique qui considère l'agroécologie comme l'application des principes de l'écologie à l'agriculture » tandis que d'autre part il s'agit d'une prise en compte, dans le cadre d'une vision « plus large », de l'environnement dans lequel se situe l'agriculture.

Au départ l'agroécologie est le fruit de la fusion des principes de deux disciplines scientifiques, l'agronomie et l'écologie : c'est « *l'application de l'écologie à l'étude, la conception et la gestion des agroécosystèmes durables* » (Dick, 1999). Le but est la production de connaissances et des pratiques agricoles permettant une agriculture plus durable. C'est l'intégration de la nature comme facteur de production en améliorant ses capacités de renouvellement.

L'agroécologie permet de mieux s'approprier le fonctionnement des agroécosystèmes et de les optimiser via les processus naturels qui sont reproduits, et en favorisant des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre leurs composantes (Griffon, 2012). C'est ainsi que l'agroécologie tente de concevoir une agriculture productive et moins nocive pour l'environnement et la santé humaine. Il est donc possible de réduire la surexploitation des ressources de diminuer le recours aux pratiques fondées sur l'utilisation intensive de pesticides (Bonny, 2010 ; Leterme, Morvan, 2010).

Ensuite, le champ de l'agroécologie s'élargit au système alimentaire, ce qui permet l'intégration dans les questions agroécologiques des considérations d'ordre socioéconomique et en matière de politique des systèmes alimentaire (Stassart, Jamar, 2008). L'agroécologie est donc « *l'application de l'écologie à*

l'étude, la conception et la gestion des systèmes agroalimentaires. Elle est par définition une pratique interdisciplinaire qui implique une redéfinition des frontières scientifiques et sociales, ce qui constitue un défi intellectuel majeur pour la recherche en agronomie » (Buttel, 2003).

Depuis 2003 les scientifiques qui travaillent sur l'agroécologie commencent à s'intéresser à la politique, l'environnement, les échanges avec la société, la géographie, l'économie, etc. Le rapport entre sciences et sociétés est donc central : « *L'agroécologie n'est définie ni exclusivement par des disciplines scientifiques, ni exclusivement par des mouvements sociaux, ni exclusivement par des pratiques. Elle est appelée à devenir un concept fédérateur d'action intermédiaire entre ces trois dimensions* » (Wezel et al., 2009).

Altieri (1987) considère l'agroécologie comme une combinaison des savoirs des scientifiques et aussi des paysans. Selon lui, l'agroécologie est « *une approche écosystémique du développement agricole qui s'inspire des techniques traditionnelles des paysans pour en tirer des connaissances scientifiques modernes* ». Pour souligner l'importance des comportements humains, Pierre Rabhi présente l'agroécologie comme étant « *plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du vivant* » (Rabhi, 2001). Silici (2014) met l'accent sur l'effet d'harmonisation entre le système agricole, le potentiel productif et les limites physiques du paysage environnant, via l'optimisation l'utilisation des nutriments et d'énergie sur la ferme, et aussi via la diversification.

Selon Lavorel et Boulet (2010) Aujourd'hui, l'agroécologie désigne à la fois :

« *-Une discipline scientifique : c'est l'application de la science écologique à l'étude, la conception et la gestion de systèmes agricoles durables basés sur des pratiques diversifiées visant à optimiser les processus naturels et à assurer la pérennité des ressources.*

-Un ensemble de pratiques : c'est l'intensification de la production tout en respectant les équilibres naturels en limitant le recours aux intrants chimiques et aux énergies fossiles ainsi qu'en privilégiant le recyclage.

-Un véritable mouvement social : une agriculture durable respectueuse de l'environnement, économiquement performante et permettant un développement humain attaché particulièrement à la sécurité alimentaire et à la santé des populations. » Pour le mouvement on peut distinguer entre l'environnementalisme (par exemple les problématiques pesticides), le développement rural et le mouvement social ou politique pour une agriculture durable (Wezel et al., 2009).

Selon Trabelsi, l'agroécologie est appelée à devenir un concept contribuant à l'action intermédiaire entre ces trois dimensions. Il existe trois approches pour la discipline scientifique : une approche « au niveau de la parcelle ou le champ, une autre au niveau de l'agroécosystème et une dernière au niveau du système alimentaire ».

Pour les chambres d'agriculture, l'agroécologie « recouvre un ensemble de méthodes de productions agricoles respectueuses de l'environnement. Elle permet de renforcer l'autonomie des exploitations agricoles, notamment de réduire l'utilisation d'intrants de synthèse (fertilisants minéraux, phytosanitaires...). Elle est un moyen pour les Chambres d'agriculture de favoriser l'évolution vers des systèmes agricoles permettant de combiner la triple performance économique, sociale et environnementale. »

Enfin, pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation « l'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales. »

II.4. Émergence de l'agroécologie paysanne ou agriculture écologique et paysanne et distinction avec l'agroécologie

La littérature mobilisée dans le cadre de ce travail atteste du caractère un peu trop polysémique du terme agroécologie. Cette polysémie se traduit par une certaine déstructuration de la notion d'agroécologie qui commence à faire l'objet d'une récupération, c'est-à-dire par exemple l'emploi du terme agroécologie pour d'autres fins que celles originellement visées. Cette récupération peut ressembler à celle qui concerne l'agriculture biologique, c'est-à-dire pouvoir se servir du terme agroécologie ainsi qu'une partie de ses principes dans l'objectif de faire plus de profit, notamment dans le milieu industriel de l'alimentation, servant ainsi principalement les grands groupes. Pour cela, il est important d'essayer de préciser pour éviter cette récupération qui devient trop forte.

Le collectif engagé ayant été à l'origine de ce travail ne défend pas l'agroécologie, mais l'agroécologie paysanne, une distinction très importante. La raison de ne plus défendre l'agroécologie provient du fait que si les termes et leurs significations ne sont pas clairement spécifiés, nous n'avons pas une visibilité sur la possibilité d'une éventuelle manipulation. S'il y a des termes difficilement appropriés par les industriels par exemple, d'autres sont facilement réutilisés et réemployés dans d'autres contextes. Un dialogue scientifique à ce sujet est essentiel : il s'agit d'éviter la déconnexion ou dissociation des champs de recherche sur l'agroécologie relevant de différentes disciplines. Cette déconnexion est parfois liée à des questions d'objectivité des études et résultats (aliénation de l'agriculteur par exemple, ou encore le traiter comme un « objet de recherche »).

Cela qui justifie l'émergence du terme AEP. Cette AEP inclut des gens qui veulent faire de l'agriculture mais n'ont pas facilement leur place. Le problème du terme peut être résolu via les discussions avec les acteurs, qui ont lieu lors d'une première série d'enquêtes.

Le principe d'autonomie est omniprésent dans les discours des membres du collectif, dans la littérature, présentée dans la partie suivante, si nous ne trouvons pas beaucoup de travaux à l'échelle nationale, il existe quelques travaux qui se rapprochent de notre démarche à l'international.

II.5. Revue de la littérature sur le principe d'autonomie dans le monde paysan

Ce travail appréhende la notion d'agroécologie en y incluant le caractère paysan et en tenant en compte les implications de cette vision.

La définition du « paysan » et de la paysannerie a souvent fait l'objet de travaux et réflexions au sein du monde de la recherche mais aussi largement au-delà. Marc Eldman, dans le cadre des travaux qui ont précédé à l'élaboration d'une déclaration des nations unies sur les droits des paysans, a ainsi exposé les différentes définitions et visions du paysan et de la paysannerie. Il distingue quatre types de définition du caractère paysan selon l'origine de cette définition. Nous retrouvons donc les définitions historiques, les définitions provenant des travaux en sciences sociales et en anthropologie, les définitions relevant d'une logique militante et une vision activiste (Via Campesina) et enfin des définitions normatives dont font partie les définitions proposées par des acteurs de la société civile (Eldman, 2013).

Pour comprendre le raisonnement et la logique des agriculteurs dans un cadre relationnel large combinant économie environnement et individus, Stock, Forney et al. proposent d'appréhender l'autonomie en tant qu'outil social utilisé par les paysans et qui indique un mode de vie libre en opposition avec les contraintes à la liberté personnelle et la dépendance. C'est avec Emery et Wittman qu'ils enrichissent la réflexion en explorant la relation entre l'autonomie paysanne et l'impact environnemental via une comparaison des modèles de coopératives agricoles dans différents pays. Ils stipulent que pour ne pas fragiliser l'autonomie en tant qu'outil de négociation des alternatives il faut tout d'abord empêcher la monopolisation de la définition de cette autonomie. Enfin, ils concluent que l'autonomie sert aussi à créer le dialogue permettant de faire le pont entre les préoccupations paysannes et environnementales.

Lukes définit l'autonomie comme une face de la liberté et explique qu'elle est réalisée quand l'individu évalue de manière critique et consciente les pressions et contraintes auxquelles il est confronté pour arriver à une prise de décision qui soit le résultat d'un processus rationnel et indépendant de réflexion. S'appuyant sur les travaux de Lukes, des chercheurs mettent en lumière la distinction entre l'autonomie néolibérale alimentée par l'individualisme et qui se conforme au marché, et une autonomie « actuelle » ou effective qui s'appuie sur le collectivisme où des individus sont amenés à collaborer et cherchent à sortir d'une dépendance et à éliminer des inégalités qui résultent du néolibéralisme.

Pour analyser la résistance paysanne avec un intérêt particulier à la résistance pour les droits des paysans, Dong Haijun prend l'autonomie paysanne comme point de départ car ça constitue une « arme des faibles ». Ces faibles ne sont pas toujours à la position de faiblesse et parfois même ils ont le dessus.

Il cherche ainsi à trouver un autre type de système politique de résistance subalterne et à trouver une réponse ces problématiques de la gestion sociale et le développement. Cette résistance et les revendications font le plus souvent surface quand il existe de meilleures alternatives (Popkin, 1983).

Collard et Burte mettent en lumière l'importance de la définition de tout modèle agricole ayant pour but une amélioration quelconque. Les auteurs s'intéressent à la mise en place, d'outils relevant de deux projets de développement que sont l'agriculture raisonnée et l'agroécologie. Dans ce contexte, les pratiques de l'agroécologie consistent en l'absence de tout intrant chimique, phytosanitaire et/ou génétiquement modifié et reposent sur des cultures traditionnelles. Les porteurs de ce projet d'agroécologie s'appuient sur des outils à destination des paysans comme l'accompagnement, l'appui technique et prônent une autonomie croissante. La limite de la mise en place de ce modèle réside en l'absence de facilitation pour que les paysans se saisissent du cœur du modèle agricole dont émanent les outils proposés, qui sont eux mieux appropriés (Collard et Burte, 2014).

Les demandes sociétales et les revendications des acteurs de la société civile font l'objet de plusieurs travaux dans la littérature. Nous partons de l'hypothèse que la mobilisation autour de revendications paysannes est parfois territorialisée. Ainsi, pour observer la formation de compromis régionaux en l'absence de compromis global à l'échelle européenne, Aurélie Trouvé a mené une enquête dans huit régions européennes. Cette enquête confirme l'existence de compromis régionaux particuliers même si cette régionalisation favorise la reproduction des rapports de pouvoirs dominants à l'échelle européenne. Ainsi, elle montre la persistance des intérêts néo-mercantiles et l'hégémonie des intérêts néo-libéraux (Trouvé, 2009).

Dans un travail qui questionne une agriculture intégralement industrialisée « sans paysan », l'idée de fin des paysans souligne l'existence de résistances aux transformations de l'agriculture en France (Mendras, 1967). S'intéresser à l'avenir de l'agriculture doit passer par un intérêt particulier aux modalités de changement de l'agriculture ainsi qu'aux oppositions et résistances à ce changement, faute de quoi tout travail de prospective ne fournira plus qu'une spéculation vague et infondée. Pour construire une nouvelle agriculture, répondant aux demandes des consommateurs, les paysans doivent parfois remettre en cause le système agraire dans lequel ont évolué leurs parents (Périchon, 2004).

Dès l'année 1967 Mendras met en lumière la transition des sociétés paysannes. Au temps où il publie son travail, il met déjà en exergue la mutation radicale que subissent ces sociétés. Il explique que cette mutation relève en grande partie de l'introduction de techniques agricoles, provoquée de l'extérieur. Même si en son temps il trouve que les paysans n'éprouvent pas le besoin d'innover, nous pouvons

observer aujourd'hui une volonté d'innover dans un sens autre que celui de l'unique innovation technologique. Cela est illustrée par les diverses innovations organisationnelles observées dans le monde paysan.

En s'appuyant sur le constat que la population paysanne est à la fois croissante et minoritaire, Hervieu et Purseigle reconsidèrent le modèle mendrassien de « la fin des paysans ». Ils trouvent que ce modèle ne permet plus d'appréhender des problématiques encore impensées par la sociologie rurale. Leur travail repose sur l'hypothèse que « c'est moins l'exode qu'un congédiement » qui définit les formes actuelles de la disparition des paysanneries.

Beaucoup de travaux de la sociologie rurale se sont intéressés à l'entrée des paysans à la modernité, maintenant un travail sur les processus de disqualification et congédiement, ou ceux de requalification et intégration à la mondialisation des paysans, doit permettre d'interpréter les processus de disqualification et de congédiement. Ainsi, cela pourra servir de cadre de compréhension des formes sociales de la production agricole (Hervieu et Purseigle, 2009).

Le développement agricole dans un cadre d'agriculture écologique et paysanne repose sur une pluriactivité qui inclut l'agriculture de services. Cette agriculture de services signifie que le paysan développe une activité de vente de services « fermiers ». Dans ce cadre, Pierre Muller croise deux grandes variables, à savoir le mode d'articulation des activités au sein de l'exploitation et le mode de relation entre l'exploitation et son environnement immédiat, pour caractériser trois profils de paysans autour de la problématique de stratégies paysannes de vente de services : le pluriactif, l'expert, et l'entrepreneur (Pierre Muller, 1991).

À partir d'une lecture comparée d'articles publiés dans les années 1960-1970 et dans les années 2000, Candau et Rémy mettent en évidence une dimension structurelle propre aux relations sociales de proximité entre les agriculteurs et les autres groupes sociaux. Ils soulignent le passage des enjeux s'articulant autour de l'économie de marché et de spécificités culturelles, à des enjeux qui s'articulent autour du rapport mobile à l'espace et de la légitimité des savoirs. Ce passage est aussi caractérisé par l'évolution des outils analytiques qui s'adaptent en incluant les notions de réseau, de lieu et de territorialité pour interroger le rôle de l'espace dans la composition des relations sociales.

Les motivations personnelles et collectives sont à l'origine des mouvements de mise en proximité de l'agriculture. Ces mouvements sont importants car ils permettent la durabilité des effets qu'ils engendrent : les résultats de ces formes de mobilisations à des moments clefs persistent dans le temps,

au-delà de la vie des acteurs et habitants. Cependant, la stabilité de ces motivations personnelles ou collectives ne peut pas être garantie. C'est pour cela que Guiomar Xavier souligne l'importance du renouvellement d'admirateurs et animateurs pour réinventer ces mouvements de proximité. La dépendance entre la durabilité des milieux ruraux et urbains est plus que jamais importante, et il faut une ville mobilisée pour une durabilité agricole et urbaine.

A travers les traces qu'ont laissé les pratiques agricoles et sociales en Bretagne, l'auteur met l'accent sur la déstructuration progressive des habitudes communautaires au nom du progrès agricole et de l'économie de marché par le biais du morcellement, puis de l'effacement des repères spatiaux et culturels dans les campagnes. Ces processus sont parfois responsables de crises du rapport entre la ville et la campagne, accentuées par l'expansion du mode de vie urbain. Le développement de la vente directe ou en circuit court de produits agricoles peut contribuer à relocaliser l'économie en milieu rural.

En réponse à une demande croissante de consommation locale, des agriculteurs optent pour des circuits courts pour la commercialisation de leurs produits. Cette réorientation implique une redécouverte du marché et une capacité d'adaptation et de saisir les opportunités. Lanciano et Saleilles démontrent que ce choix de type de développement présente un caractère entrepreneurial et contribue à la base de réconciliation entre entrepreneuriat et agriculture. Ainsi, cette approche permet d'appréhender les mutations face à des crises caractérisées par une tendance à la surenchère productive et à la croissance, mais aussi par une tendance à la diversification d'autre part.

Enfin, plutôt que de définir le paysan, Ploeg (2008) définit ce qu'il appelle la condition paysanne ou le principe paysan, caractérisé par la lutte constante pour la construction de l'autonomie : pour une autonomie qui se déroule dans un contexte caractérisé par les relations de dépendance, la marginalisation et la privation. Il vise et se concrétise par la création et le développement d'une base de ressources auto-contrôlée et autogérée, qui permet à son tour les formes de coproduction de la nature humaine et vivante qui interagissent avec le marché, permettent d'élargir l'autonomie et, ainsi, réduire la dépendance.

II.6. Cadre théorique et d'analyse des stratégies d'autonomie dans le monde paysan

Les revendications et les mouvements de contestation paysanne s'inscrivent dans les politiques plus générales d'autonomie, contre une rationalisation qui concentre le pouvoir de décision. Ce processus de rationalisation a rompu une certaine cohérence de l'exploitation paysanne traditionnelle, et cela de trois façons : par l'artificialisation du travail paysan, par la professionnalisation de l'activité agricole, et par la sectorisation de l'agriculture d'une façon générale. L'artificialisation s'est opérée à travers une unification, une standardisation des produits agricoles qui, à leur tour, ont ouvert la voie à la spécialisation de l'agriculteur en faisant de lui un monoproduit. En se spécialisant, celui-ci s'est vu contraint de vendre l'essentiel de sa production sur le marché et, de façon accessoire, d'y acheter son alimentation et ses équipements. Il perd ainsi son autonomie. Cette hétéronomisation de l'activité agricole paysanne a provoqué l'explosion des mécanismes traditionnels qui articulaient les différentes composantes du travail paysan, et cela au profit de nouveaux modèles de cohérence extérieurs à l'activité agricole, et, par conséquent, échappant pour beaucoup au contrôle de l'agriculteur. Que ce soit de façon individuelle ou collective, l'agriculteur a vu se réduire sa capacité à harmoniser les facteurs de sa production, dont ses outils et sa technologie (Almeida Jalcione, 2019).

Axes de classification des stratégies pour l'autonomie selon Almeida	
1	Dépasser la rupture entre les fonctions de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ; produits « de la ferme », commercialisation directe par les petits groupes (associations communautaires, mini-coopératives), ces stratégies induisent une intensification et une diversification des activités productives
2	Transgresser le clivage entre l'agricole et le non-agricole, résoudre des problèmes à travers la production de denrées non alimentaires ou encore à travers une autre activité (dans l'unité de production ou en dehors d'elle), sans pour autant abandonner l'activité agricole, pour apporter un complément de revenu
3	Incorporer de nouvelles productions au système traditionnel, avec une diversification qui passe parfois par un large éventail de produits, visant à s'assurer des rentrées d'argent tout au long de l'année (par exemple, combiner les activités : cultures avec élevage de porcs, de poules, pisciculture, produits maraîchers
4	Intégration des activités agricoles à la vie familiale ; c'est ainsi que la femme s'occupe généralement des vaches laitières, de l'entretien du foyer et prend part à la cueillette, les enfants aident le père ou la mère, en fonction de leur sexe, et l'agriculteur assure généralement le lien avec les marchés extérieurs (cas du Brésil)
5	Récupération de technologies et de procédés plus traditionnels en vue d'une meilleure adaptation de la main-d'œuvre aux conditions de travail, un plus grand respect de l'environnement (surtout chez ceux dont la sensibilité écologique et environnementaliste est forte) et une augmentation des revenus familiaux
6	Quête incessante d'une auto-organisation, qui débouche sur un système de solidarité et d'identité qui pousse les agriculteurs à s'associer de façon objective en groupes, coopératives ou associations à caractère communautaire, pour faire face aux difficultés croissantes de la production, de la commercialisation et de la vie en milieu social rural

Tableau 2 Axes pour identifier des stratégies d'autonomie selon Almeida

Nous tirons des travaux d'Almeida un cadre théorique qui définit des axes servant à dresser une typologie qualitative des stratégies d'autonomie. Il a approfondi en particulier la notion d'autonomie-solution, une stratégie productive dont il fournit une typologie des profils des agriculteurs. Avant de décrire les différents profils proposés par Almeida, nous exposons les principaux axes qui composent la réflexion de cet auteur, étape préalable à l'identification des différentes stratégies d'autonomie. Il identifie trois types d'agriculteurs, nous en retenons deux qui sont l'agriculteur individuel et l'agriculteur écologique ou biologique, le troisième étant spécifique au cas local du Brésil. Nous retrouvons que l'agriculteur écologique tel que décrit par Almeida rejoint des exemples illustrés dans ce mémoire ; la stratégie décrite de cet agriculteur répond à la plupart des stratégies identifiées dans la grille utilisée ici.

C'est à partir de ces six axes de classification qu'Almeida identifie les types de stratégies, comme l'autonomie-solution, proprement productive, dont découle les trois profils d'agriculteurs décrits dans le tableau (en annexe 3). Cette typologie des profils des agriculteurs telle que présentée dans l'article fait émerger un cadre de réflexion qui permet la comparaison de ces agriculteurs.

Nous essayons donc dans le tableau (en annexe 3) de structurer les caractéristiques des trois types d'agriculteurs proposés par Almeida, pour inspirer l'établissement de critères permettant d'identifier, comparer et évaluer une agriculture sous un regard agroécologique et paysan. Nous allons retenir les axes 1, 3, 5 et 6 d'Almeida lors de l'établissement de notre méthodologie. Selon notre analyse, Almeida s'intéresse au comportement et pratiques des agriculteurs en termes de rationalité, de sensibilité écologique, aussi en matière d'équipement et technologies, d'accès à la terre et enfin de commercialisation, de production et de travail. La grille d'analyse utilisée lors du recueil de témoignages et des entretiens va permettre de renseigner des stratégies d'autonomie, en s'intéressant aux différentes stratégies concernant des critères qui incluent ceux figurant dans le tableau (en annexe 3).

L'approche par l'autonomie permet d'interroger le caractère politique d'un modèle AEP, qui est un caractère important à définir, notamment en termes de revendications relatives au modèle agricole promu et plus généralement au modèle de société vers lequel il est souhaité de converger. Nous pouvons donc conclure en soulignant la vision partagée au sein de la communauté d'acteurs de la transition agroécologique et paysanne : la transition ne concerne pas que les pratiques ou les moyens d'action, il s'agit d'un projet de société.

Pour offrir une vision alternative et ne pas nous contenter d'un exemple unique de la littérature, nous présentons également le cadre d'analyse proposé par Van der Ploeg, et utilisé par Véronique Lucas et Pierre Gasselín pour étudier le gain d'autonomie chez les éleveurs grâce à la CUMA. Nous retenons également les mécanismes 1, 2, 3, et 6 lors de l'établissement de notre méthodologie, pour croiser et valider les critères d'observation des stratégies d'autonomie inspirés par les axes d'Almeida.

	Mécanismes permettant d'être plus autonome selon Ploeg tel que présenté par Lucas et Gasselín
1	Des agriculteurs diversifient leurs productions, parfois en développant différents circuits de commercialisation. Vis-à-vis des marchés d'intrants
2	Des producteurs tendent à développer des formes d'agriculture économes à bas niveaux d'intrants. Des agriculteurs cherchent à ancrer davantage leur mode d'agriculture sur leurs propres ressources
3	Via l'activation des processus écologiques du milieu (par exemple par la revitalisation de la biologie du sol, la sélection d'animaux pouvant être nourris avec les ressources locales, etc.).
4	L'accroissement de l'efficacité technique des processus productifs correspond à un mécanisme de long terme, permettant d'améliorer le niveau de production à partir d'une même base de ressources. Ceci grâce à l'observation des activités expérimentales continues et une amélioration progressive de l'usage des ressources internes et de leurs synergies.
5	La pluriactivité, si elle permet entre autres de consolider le revenu disponible et de disperser les risques économiques, peut être considérée comme un mécanisme d'autonomisation, par exemple vis-à-vis du crédit bancaire.
6	Les formes de coopération locale entre agriculteurs contribuent à réduire la dépendance aux capitaux industriels et financiers.

Tableau 3 Mécanismes pour plus d'autonomie selon Ploeg

Nous pouvons donc constater que Ploeg et Almeida proposent chacun des mécanismes pour gagner en autonomie ou axes pour classifier ces stratégies d'autonomie, qui partagent relativement beaucoup de principes. Ainsi, nous retrouvons chez les deux auteurs les notions relatives à la solidarité, la coopération, l'importance de la communauté, mais aussi la réflexion sur les circuits et canaux de commercialisation, l'aspect technologique et aussi la pluriactivité.

Lors des enquêtes de terrain, Lucas et Gasselín mènent des entretiens individuels jusqu'à l'obtention d'une saturation des données « lorsque la succession d'entretiens arrive au point de ne plus apporter d'informations nouvelles (Olivier de Sardan, 2012) ». Nous retenons ce principe de saturation pendant la phase d'enquêtes, notamment la deuxième série d'enquêtes pour laquelle une grille d'entretien sera utilisée (présentée dans la structure de l'enquête).

III. Présentation de la méthodologie

III.1. Acheminement de la question de recherche et formulation de la problématique

Après le travail exploratoire du terrain pour étudier la faisabilité d'une étude à grande échelle avec des approches quantitatives, il s'avère difficile de réaliser cela dans les délais impartis. Les entretiens et rencontres avec les acteurs de l'AEP en Occitanie permettent de faire émerger un consensus sur les grandes lignes de la définition, critères et caractéristiques de ce à quoi ressemblerait une AEP.

Ces critères ne sont pas remis en question, même si différents niveaux d'exigence et de rigueur en termes de pratiques AEP peuvent coexister. Les critères renseignés peuvent suffire à définir des variables servant à distinguer une ferme AEP, mais ne fournissent pas une base opérationnelle menant à une analyse statistique.

Le travail va donc avoir une portée illustratrice de la situation et perspectives de l'AEP en Occitanie, à travers une cartographie des acteurs institutionnels, acteurs de la société civile et initiatives ayant pour objet le développement de l'AEP. Cette cartographie consiste dans un premier temps à identifier les différents collectifs mobilisés dans la région.

Ensuite, des entretiens et rencontres avec ces acteurs devraient permettre d'une part de comprendre les objectifs ainsi que les moyens d'action de ces structures, et d'autre part elle servira à nous orienter vers des exemples concrets et nous mettre en contact avec des paysans. Cela va permettre d'établir une typologie provisoire des fermes. Cette typologie est articulée autour de la problématique de l'autonomie ainsi que les différentes stratégies de son implémentation au sein de la ferme, et au-delà. Pour mettre en exergue la distinction entre l'autonomie et l'autarcie voire l'isolement, ce travail devrait également mener une réflexion sur la place et le rôle des Communs dans l'AEP, sachant que les actions collectives et dispositifs communs sont au cœur de la réussite et le développement d'un modèle d'AEP.

Le but est donc d'étudier la diversité des approches et les différentes stratégies de mise en œuvre de la notion d'autonomie au sein de la ferme. Cela devrait aussi permettre de comparer les discours et les pratiques afin d'identifier d'éventuels paradoxes et contradictions qui vont émerger, et comprendre comment ces contradictions sont gérées.

Pour cela, nous cherchons à définir ce qu'est l'agriculture écologique et paysanne (à quoi reconnaître ce mode d'agriculture). Des entretiens et enquêtes de terrain auprès des acteurs mobilisés devront renseigner les différentes définitions qui existent afin d'appréhender la notion d'agroécologie paysanne.

Dans le cas où les différents discours permettent d'émettre une définition assez consensuelle, nous procéderons à l'établissement d'un état des lieux de l'agroécologie paysanne en Occitanie, en nous basant sur les entretiens effectués avec des associations signataires du manifeste pour une alimentation issue d'une agriculture écologique et paysanne. Ces entretiens avaient pour objectif de vérifier que ce manifeste regroupe les principaux éléments constituant les bases d'une AEP et aussi d'étudier la convergence des définitions de l'AEP selon les associations ainsi que leurs différentes visions de la situation actuelle en Occitanie.

Globalement, nous pouvons considérer que l'articulation des différentes structures portant le développement de l'AEP permet d'avoir une certaine unité derrière un but commun (dont les bases ne sont pas contestées). L'idée est donc de pouvoir trouver des données servant de variables représentant les critères identifiés comme caractéristiques d'une AEP. Cela permettra de pouvoir distinguer et faire une typologie des fermes selon les pratiques.

La problématique est déclinée sur deux questions de recherche :

- 1) Qu'est-ce que l'Agriculture Écologique et Paysanne ?**
- 2) Quelle est la diversité de stratégies de mise en œuvre de l'autonomie ?**

Les réponses à ces deux questions sont amenées à travers un phasage de notre méthodologie qui consiste en une première phase exploratoire auprès des membres du collectif ayant produit le manifeste pour une alimentation issue d'une AEP, et une deuxième phase exploratoire du terrain pour mener des enquêtes auprès d'agriculteurs engagés dans le département de l'Hérault, dans le but de produire et co-construire des connaissances sur la diversité des stratégies de mise en œuvre du principe de l'autonomie.

Le tableau 4 liste le nombre des personnes enquêtées et la durée moyenne des entretiens. Les détails concernant les associations sont en annexe 1, des détails et informations (qualitatives et quantitatives) concernant les producteurs rencontrés sont en annexe 2.

	Associations (Phase 1)	Producteurs (Phase 2)
Nombre d'enquêtés	7	18
Durée des entretiens	90 minutes	60 minutes

Tableau 4 Nombre des personnes enquêtées

III.2. Méthodologie et construction de l'enquête

A partir des premières données sur l'état des lieux des définitions et des acteurs, une première étape consiste en une définition de l'orientation du sujet, avec pour objectif d'opérationnaliser la notion d'agroécologie paysanne en termes de critères objectifs de définition de ce type d'agriculture, pour aller plus loin que le manifeste du collectif. Les attentes du collectif comprenaient également un diagnostic qui doit permettre d'identifier des leviers de développement de l'AEP en Occitanie (contraintes et opportunités d'aujourd'hui).

Au début du travail sur la méthodologie, un premier constat était que les statistiques agricoles ne rendent pas suffisamment compte des « petites fermes » et donc n'incluent pas le type d'agriculture en question, qui repose en grande partie sur des fermes à « taille humaine ».

Au lieu de passer via l'appareillage statistique, nous avons donc accordé de partir des réseaux associatifs pour voir la façon dont elles se réfèrent elles-mêmes et opter plutôt à une analyse ayant pour problématique les configurations et stratégies de construction de l'autonomie au sein de la ferme. Il s'agit donc d'analyser les stratégies vis-à-vis des facteurs suivants :

- Moyens de production (semences, intrants, énergie, etc...)
- Accès au marché, commercialisation et valorisation des produits, transformation
- Accès au foncier
- Accès au crédit
- Certification
- Mécanisation

Nous rappelons que ces éléments sont appuyés par le croisement des deux cadres d'analyse proposés par Almeida et Ploeg (présentés dans la partie II.6.), deux auteurs qui se sont intéressés au principe d'autonomie dans deux contextes distincts, à savoir le contexte brésilien et l'exemple de la CUMA en France. Nous supposons donc que ces éléments incluent les principales composantes et fonctions au sein de la ferme et son environnement immédiat, ce qui permet de nous intéresser, à travers ces composantes, à l'application du principe d'autonomie et la diversité des stratégies de sa mise en œuvre.

III.3. Structure de l'enquête

Phase 1 (Liste des enquêtés en annexe 1)

La première phase d'enquêtes de terrain sert à renforcer un processus de co-construction de connaissances qui est à l'origine de ce travail de recherche. Durant cette phase, il s'agit de rencontrer les différents acteurs et membres du collectif mobilisé pour la production du manifeste. L'objectif de cette phase est d'explorer les différentes définitions de l'AEP selon ces acteurs qui se sont mis d'accord sur les principes essentiels de l'AEP. Les résultats de cette phase façonnent et dirigent le raisonnement et l'analyse durant la phase 2, et plus opérationnellement l'établissement de la grille d'entretien utilisée dans la phase 2.

Pendant la première phase, 7 entretiens ont été effectués avec les référents de 7 différentes associations. La durée moyenne d'un entretien est d'une heure et demi.

Phase 2 (Liste des enquêtés en annexe 2)

Cette phase repose sur des enquêtes auprès d'agriculteurs de la région Occitanie, en particulier du département de l'Hérault. L'enquête repose sur une liste de composantes de la ferme qui peuvent faire l'objet de stratégies d'autonomie, pour ensuite recenser et identifier les stratégies possibles pour chacune.

Première étape : Identification d'un échantillon d'agriculteurs à enquêter à partir de la population qui peut être obtenue grâce aux différentes bases de données en ligne des producteurs de la région (souvent repérées sur des sites d'association et/ou organisation comme la Civam Bio 34, de ferme en ferme etc...)

Deuxième étape : enquêtes auprès des fermes pour recueillir leur vision par rapport à la problématique, pour comprendre le fonctionnement de ferme et les stratégies d'autonomie qui peuvent être mises en œuvre.

Vu l'absence de recherche de significativité statistique ou d'extrapolation mathématique, le but étant d'explorer le terrain et illustrer une dynamique, une tendance, à travers des exemples, cette méthodologie sert à s'assurer d'avoir pris en compte les éléments importants. Dans notre cas, il s'agit d'inclure dans les enquêtés des agriculteurs de divers types : maraîchers, viticulteurs, éleveurs, arboriculteurs, etc...

Nos axes d'analyse sont déclinés sur les différents champs d'application et de mise en œuvre des stratégies d'autonomie et de compromis observées dans les pratiques agricoles en Occitanie. Il s'agit de comprendre comment et dans quelle mesure l'agriculteur adopte une démarche d'autonomie en termes d'approvisionnement en semences, de stratégie de commercialisation en termes de dépendance ou contournement du marché, d'adhésion à une démarche de certification et enfin en termes de l'importance du rôle de la mécanisation au sein de la ferme.

Les axes d'analyse et les critères trouvent leurs origines dans les discours et recommandations des différents responsables d'associations interviewés, ayant déjà produit en septembre 2017 un document regroupant les piliers et principes commun de l'agroécologie. Pendant la phase 1, les discussions avec ces acteurs ont permis la confirmation et la définition des principales composantes à travers lesquelles le principe d'autonomie peut être observé et mis en œuvre.

Après la définition des axes principaux et les questions principales qui structurent les enquêtes de terrain, une grille a été construite en fonction des différentes stratégies de contournement du marché. Ces stratégies de contournement sont déclinées sur les différentes fonctions et composantes de la ferme. Il s'agit donc de morceler le fonctionnement d'une ferme afin de pouvoir identifier à chaque niveau les stratégies qui peuvent être mises en place afin de contourner le marché et trouver des solutions et configurations alternatives, créatives et originales.

La passation de l'enquête se fait à travers des entretiens semi-directifs, les enquêtés sont invités à parler librement sans devoir eux-mêmes remplir les questionnaires. Le remplissage de la grille est assuré par l'enquêteur, qui produit des enregistrements, pour pouvoir animer au mieux la discussion.

La grille utilisée lors des entretiens constitue un outil produit en co-construction, suite à un travail ayant inclus les acteurs de la société civile (à savoir les associations impliquées) et aussi les scientifiques. Il est également important de noter et souligner la confirmation de la validité de l'approche employée à travers le croisement de cette grille avec les éléments tirés de la typologie établie par Almeida (en annexe 3) et qui illustre aussi une bonne partie des mécanismes proposés par Ploeg. Ainsi, nous retrouvons dans la proposition d'Almeida pour établir une typologie des profils des agriculteurs une logique de comparaison selon des composantes qui sont le travail, la production, la commercialisation, la terre, les technologies et l'équipement, la sensibilité écologique et enfin la rationalité. La grille ci-dessous s'intéresse aux stratégies d'accès à ces éléments (travail, la terre, les machines, possibilités de

commercialisation), et s'intéresse à la question d'accès aux intrants qui sont un élément central pour la mise en œuvre du principe d'autonomie dans l'AEP.

Pendant la deuxième phase, 18 entretiens ont été effectués avec différents producteurs (maraîchers, éleveurs, vignerons...). La durée moyenne d'un entretien est d'une heure.

La grille ci-dessous est l'outil proposé dans le cadre de ce mémoire pour travailler sur la question de mise en œuvre du principe d'autonomie. Il est donc important de noter que dans le cadre du projet global visant la production et co-construction de connaissances, cette grille fait l'objet d'un essai pour tester sa validité, son efficacité et l'intérêt de son utilisation. Ainsi, cette grille est destinée à être améliorée et modifiée pour évoluer en un outil fiable qui permet de mener une discussion pertinente et à en tirer des conclusions.

	Communs		Don		Marché/compromis		Récupération		Autoproduction
	Coopération et réseau	Gestion collective	échange/trioc/entraide	Don pur	Mix/combinaisons	Marché	de déchets	domaine public	
Semences									
Engrais									
Energie									
Carburant									
Eau/irrigation									
Pesticides									
Médicaments									
Terreau									
Accès main d'œuvre									
Valorisation MO									
Transformation									
Circuits courts									
Coopérations									
Autres ventes									
Accès/acquisition machine									
Entretien									
Réparation									
Accès à la certification									
Accès au foncier									
Accès au crédit									

Tableau 5 Grille d'entretien

En colonnes sont listées les différentes stratégies possibles pour l'approvisionnement et l'accès aux différents facteurs. En lignes sont présentés les différents facteurs pour lesquels ces stratégies peuvent être mises en œuvre. La pertinence d'inclure les stratégies et facteurs de cette grille est fondée sur les sources scientifiques citées précédemment ainsi que sur les discours des acteurs de la société civile.

IV. Discussion des résultats des deux séries d'enquêtes

IV.1. Définition des principes de l'agroécologie paysanne suite aux rencontres avec les acteurs (première série d'enquêtes)

Nous proposons dans cette partie une synthèse des entretiens menés pendant la première phase d'enquêtes, nous reprenons donc les éléments intégralement tirés des discours des référents (des associations) rencontrés. L'agroécologie renvoie à une centralité du rapport de l'homme à la nature à plusieurs dimensions : le social, le travail (paysans et non paysans) et la consommation. Le système économique correspondant devrait permettre à tout le monde de vivre, en acceptant de payer au prix local (ce que cela coûte de produire sur le territoire). Ainsi, dans une optique de gestion territoriale il convient de prendre en compte ce que la terre peut produire au niveau local tout en convergeant vers des fermes plus petites même si l'idée de « microferme » n'est aujourd'hui pas généralisable. Au départ, le terme agroécologie a eu un effet de déstructuration et a permis de créer de nouvelles forces et tendances qui se détachent des formes de l'historique de l'organisation du bio. L'agroécologie s'inscrit dans un cadre de projet de société : la société doit prendre conscience qu'elle dépend de la qualité de sa ruralité pour son alimentation et le rapport au vivant. Il faudrait restaurer la relation entre le projet agricole et le projet de société. L'agriculture paysanne représente l'émergence d'une prise de conscience que l'agriculture conventionnelle crée un exploitant agricole orienté vers le marché. Les agriculteurs réclament une prise de conscience de l'agrosystème et de l'écosystème : un équilibre dans l'économie rurale basé sur les droits des paysans (reproduire les semences, entretien de la biodiversité...). L'agriculture paysanne n'est pas forcément écologique et il existe parfois une sorte de récupération pour saisir l'opportunité économique (tendance à l'industrialisation du bio etc...).

Dans cette partie nous discutons les principaux critères tirés des discours des acteurs mobilisés autour de la question de l'agriculture écologique et paysanne en Occitanie, et qui serviraient à identifier et distinguer les fermes selon l'échelle d'adhésion à ces principes.

IV.1.1. La taille humaine d'une ferme

L'agriculture écologique et paysanne est conçue autour de fermes de taille « raisonnable » ou à échelle humaine, cette conception est partagée par les acteurs mobilisés pour le développement d'une dynamique agricole écologique et paysanne. Il s'agit donc d'une taille qui peut aller de 4 à 6 ha en moyenne malgré l'existence de visions nuancées ainsi que de spécificités relatives aux types de cultures et d'activités.

Ainsi, même s'il y a une unanimité sur l'importance accordée à la conception d'une ferme à échelle humaine, il est difficile de définir des seuils précis (en termes de surfaces) vu la diversité des fermes et leurs caractéristiques, dans une volonté de ne pas mettre des cases entraînant des exclusions (par exemple si grande taille un système de prise de décision horizontale peut compenser).

Pour illustrer la dépendance de cette taille humaine aux types de cultures, nous donnons l'exemple du maraîchage (polyculture, fruitiers) versus une culture de céréales : les céréales nécessitent trois fois plus d'espace pour la rotation, un autre exemple relatif à l'efficacité économique est observé en viticulture ; trois hectares en bio ne font pas vivre.

La limitation de la grandeur de la ferme est donc au cœur du modèle AEP en construction, même si les contours de cette conception ne sont pas figés.

IV.1.2. Diversification des cultures et soins au sol

La diversification des cultures s'inscrit dans un cadre idéologique plus large de diversification des activités au sein d'une ferme. Ainsi, l'association de cultures est au cœur de ce modèle, tout d'abord pour un sol vivant : nourrir le sol pour nourrir les plantes. Les principales pratiques recommandées de gestion du sol commencent par une couverture du sol dans le meilleur des cas permanente, ainsi qu'une limitation voire une absence de labour. Cela émane d'une prise de conscience de l'importance de prendre soin de son territoire (ce qui renvoie encore aux petites parcelles, cultures diverses et même plus loin : beauté, jolis paysages...). Ces pratiques contribuent à la robustesse et la résilience du milieu. Enfin, il faut arrêter le paillage en plastique (paille, broyat de bois). Pour résumer, il faudrait encourager les polycultures et arrêter la monoculture, une bonne gestion du sol passe par des couverts végétaux vivants/morts, une association de cultures et de fleurs pour la pollinisation, et le paysage.

IV.1.3. Biodiversité et bien-être animal

Pour favoriser la biodiversité il faut multiplier les petites parcelles, entretenir les forêts et multiplier les haies, arbres isolées, etc... Construire un milieu résilient, des fleurs partout, pas que pour les abeilles mais aussi pour faire naître un 'écosystème' à partir des fleurs, où s'installe un mécanisme naturel résilient. Encourager l'arboriculture, abriter des oiseaux, traction animale, élevage. Le respect de l'humain et de l'animal (bien-être des êtres vivant) est central dans ce modèle, il faut savoir s'occuper des animaux qui doivent être intégrés.

IV.1.4. Mécanisation

La limitation de la mécanisation est un critère inéluctable dans le cadre de la stratégie d'orientation vers une AEP. Cette limitation signifie peu ou pas de mécanisation au sein de la ferme, dans

une optique où le pétrole peut être toléré le temps de ma transition vers une AEP mais il reste essentiel de réfléchir à la phase post-pétrole car c'est quelque chose d'inévitable.

Non seulement les revendications concernent une mécanisation réduite, mais en plus celle qui subsiste devrait être idéalement auto construite, dans une logique de refus de l'agriculture traditionnelle conventionnelle avec investissement conséquent en matériel

Cela s'inscrit donc dans l'objectif de réduire l'impact d'utilisation de l'énergie fossile, en promouvant par exemple la petite mécanique, par exemple des machines qu'on peut réparer soi-même. Cette dynamique favorise le compromis et une transition « douce » dans la mesure où « bannir » la mécanique de la ferme ne serait pas envisageable. Une AEP est une agriculture qui participe le moins possible aux changements et dérèglements climatiques et l'épuisement des ressources fossiles même si on peut tolérer pour le démarrage, l'essentiel étant donc la minimisation de la mécanisation.

IV.1.5. Intrants et gestion des ressources

Les premières bases de toute réflexion sur les intrants dans le cadre d'une agriculture écologique et paysanne concernent les engrais et pesticides. Le modèle AEP exclut tout produit issu de l'industrie chimique, notamment les engrais et pesticides. Les porteurs des différents projets relevant du cadre de l'AEP proposent et fournissent des alternatives aux produits chimiques : de plus en plus d'agriculteurs utilisent les plantes pour le traitement, des engrais verts et favorisent le compostage.

Ensuite en ce qui concerne les ressources, l'AEP fournit une vision de gestion des ressources qui a l'ambition de concilier les besoins, la capacité de l'écosystème local et la collectivité. Ainsi, il convient de donner des règles d'usage des ressources (qui et comment utilise) et favoriser une gestion collective des ressources, donc de l'équité de manière à faire participer la citoyen (démocratie : par exemple allouer plus d'eau au maraîchage si les consommateurs veulent des fruits et légumes). Dans cette optique, une utilisation locale des ressources est centrale et reflète la conscience des acteurs des ressources locales dont ils disposent.

Les semences ont une place centrale dans ce monde de l'AEP avec les initiatives qui se multiplient autour des questions des semences paysannes. Ainsi, il ne faut pas considérer les semences comme des intrants ou comme un facteur de production. Il faudrait plutôt s'intéresser à la coévolution entre le végétal et le paysan et être conscient des semences utilisées. En pratique, il faut encourager et favoriser la (re)production et l'utilisation de semences locales et paysannes.

IV.1.6. L'autonomie paysanne : un principe transversal

Le principe d'autonomie est transversal dans la mesure où il peut être décliné sur toutes les dimensions de la ferme ainsi que sur chaque critère cité là-dessus. Par exemple, la taille humaine renvoie à la question d'autonomie en termes d'outils et de main d'œuvre. En matière de mécanisation, cela renvoie à la maîtrise en termes d'utilisation et de réparation des outils. En ce qui concerne les intrants, l'autonomie peut être observée quand l'agriculteur choisit de produire lui-même ses plantes de traitement ainsi que ses engrais verts. La ferme peut donc être pensée autour de la question d'autonomie sur tous les aspects.

La philosophie paysanne prône donc l'autonomie : il faut avoir la capacité d'observer son environnement et réagir. Il s'agit d'autonomie vivrière, énergétique, financière, en eau, en intrants, en techniques, il faut rester lié à son territoire et ne pas confondre avec l'autarcie. C'est dans ce sens que les acteurs de l'AEP encouragent les modèles économiques d'autonomie où il y a une place au troc, économie paysanne locale et circuits courts, pas d'emballage, pas d'exportation, transformation, vente (plusieurs points de vente) et pluriactivité.

IV.2. Discussion des résultats et des stratégies tirées de l'analyse des entretiens (deuxième série d'enquêtes)

Pour identifier et décrire les stratégies de mise en œuvre du principe d'autonomie, nous nous sommes intéressés aux voies d'approvisionnement en intrants et éléments nécessaires au fonctionnement des fermes, ainsi qu'aux modes d'accès à différents facteurs de production comme le travail, la terre ou encore le crédit. Les éléments de synthèse et d'analyse descriptive présentés dans cette partie sont intégralement tirés des entretiens effectués pendant la phase 2 (**cf. annexe 2 et annexe 4**).

Nous proposons dans cette partie une analyse descriptive des stratégies et modes d'approvisionnement/d'accès relatifs aux composantes du fonctionnement des fermes.

IV.2.1. L'accès aux intrants

L'agroécologie paysanne repose dans un premier temps sur l'autonomie en termes d'utilisation d'intrants et plus globalement sur la réduction de l'utilisation des intrants. Nous nous intéressons de prime abord aux stratégies d'approvisionnement ou de contournement/éviterment de l'utilisation des intrants au sein de la ferme.

La fourniture en engrais fait l'objet d'une certaine diversité des modes d'approvisionnement. Si une bonne partie des producteurs rencontrés achètent des engrais chez des fournisseurs industriels sur le marché, nous observons beaucoup d'alternatives notamment en termes de récupération (chez des voisins, des agriculteurs) ainsi qu'en termes d'autoproduction (fumier, purin, compost, migou etc....)

Vu le profil des producteurs qui sont relativement très engagés, peu d'entre eux utilisent des pesticides. Ceux qui en utilisent les achètent globalement sur le marché auprès de fournisseurs de taille industrielle. Nous observons cependant une volonté croissante du recours aux alternatives, comme l'association de cultures, le recours aux huiles essentielles, utilisation importante de bouillie bordelaise, de soufre, de basilus, etc... La fourniture en terreau se fait globalement via le marché même si nous trouvons quelques tentatives de substitution notamment grâce au compost de fumier

Pour les producteurs qui ont des animaux l'utilisation de médicaments reste très marginale et très loin des seuils autorisés (par exemple dans le cadre de la certification bio). L'usage de médicaments et notamment d'antibiotiques relève donc du dernier recours en cas de nécessité. Nous constatons que la plupart des producteurs essaient de substituer les traitements médicamenteux par des vermifuges, des huiles essentielles et de l'homéopathie.

La fourniture en énergie (électricité, carburant) se fait globalement via le marché même si nous pouvons trouver des exemples ponctuels d'échange concernant l'eau et l'électricité. L'accès à l'eau est souvent assuré via le marché, sinon c'est des solutions de forage, les pompes et installations souvent font l'objet d'une autoconstruction.

Les semences font aussi l'objet d'une volonté croissante de réappropriation par les producteurs. La reproduction de semences est loin d'être rare. Cette reproduction ne porte le plus souvent cependant que sur une partie des semences, dont l'importance relative à la totalité des semences utilisées peut beaucoup varier selon les fermes : nous retrouvons donc des fermes qui reproduisent jusqu'à 75% des semences et d'autres qui en reproduisent 25% (ou pas du tout, considérant que cela relève d'un métier à part). Ceux qui reproduisent des petits volumes le font souvent par militantisme. Enfin, l'importance du marché et des fournisseurs industriels reste capitale : tous les producteurs font recours au marché et achètent au moins une bonne partie de leurs semences auprès de fournisseurs conventionnels. Enfin, nous observons également des initiatives d'échange de semences et parfois de don, même si pour le moment ces initiatives restent très marginales et loin de pouvoir apporter une solution de substitution ou contournement du marché.

IV.2.2. L'équipement et la mécanisation

L'accès aux machines se fait très souvent par l'achat, il s'agit parfois de machines neuves mais le plus souvent chez les "petits" producteurs les machines sont achetées d'occasion. Nous constatons globalement une certaine omniprésence des machines dans les fermes, même si des exemples d'autonomie en termes de mécanisation existent. Ainsi, nous observons des tentatives de substitution de la motorisation par de la traction animale, ou encore l'indépendance totale vis-à-vis de la mécanisation. Pour la réparation et l'entretien, les producteurs essaient de bricoler au maximum pour régler eux-mêmes les problèmes tant que cela est possible. En cas de panne, la plupart des producteurs enquêtés ramènent directement leurs machines chez un professionnel en fin de compte. Si pour l'accès des machines nous avons comptabilisé une seule ferme faisant recours au partage d'outils, pour la réparation et l'entretien nous trouvons plus d'exemples d'entraide (familiale, réseau personnel, professeurs agricoles, voisins etc...).

IV.2.3. L'accès à la terre et au crédit

Les enquêtes de terrain ont permis de rencontrer des agriculteurs autonomes au niveau financier, qui n'ont jamais essayé d'avoir accès au crédit et qui n'ont pas l'intention de le faire. Cependant, pour d'autres, l'accès au crédit est primordial : par exemple pour des activités nécessitant des installations (chambre froide, hangar, vinification, atelier de transformation etc..), ou aussi pour l'accès au foncier qui peut parfois dépendre totalement de l'accès au crédit. Pour cela, nous observons une certaine présence de l'AIRDIE qui soutient des agriculteurs, même si parfois il s'agit de sommes de quelques milliers d'euros. Le Crédit Agricole et plus généralement les banques commerciales sont aussi très présentes dans le paysage, elles jouent un rôle important (installation, rénovation, développement etc..) et restent donc des acteurs importants dans le monde paysan. Enfin, nous observons quelques exemples de don pur, de dépannage (parfois par des magasins commerciaux) et aussi des levées de fonds du type "cagnotte" ou encore de l'investissement d'associés physiques.

L'accès au foncier se fait majoritairement via l'achat de terres, qui peut être le fruit de prospection, d'effet bouche à oreille, de repérage, ou encore via les réseaux personnels. Outre l'achat, nous observons une forte présence et soutien de mairies : pour donner l'accès au foncier des mairies proposent des contrats de fermage ou de droits d'utilisation de terres (parfois jusqu'à leurs vente).

IV.2.4. L'accès à la main d'œuvre et le travail

La main d'œuvre salariée est présente dans quelques fermes des producteurs rencontrés, mais elle n'est présente que chez moins que le tiers de la totalité des fermes. Il y a donc quelques CE qui font recours à des salariés, souvent 1 ou 2 et en CDD, même s'il y en a qui emploient en CDI et jusqu'à 5 salariés. C'est l'entraide que nous observons beaucoup au sein des fermes, souvent de l'entraide familial pas payé (il s'agit de « coups de main » qui peuvent avoir un caractère ponctuel donc marginal mais qui peut aussi parfois caractériser la division des tâches au sein de la ferme si c'est fréquent), même si lors des récoltes des membres de la famille peuvent travailler contre une rémunération. L'entraide entre agriculteurs peut s'avérer difficile vu qu'ils ont souvent tous les contraintes au même moment. C'est donc plutôt des copains ou voisins qui donnent des coups de main ponctuels. Le woofing est aussi assez présent même s'il reste presque impossible pour des agriculteurs qui ne vivent pas sur place. Les stagiaires sont aussi assez présents, ça se passe bien lorsqu'ils sont engagés et motivés, mais un peu moins quand il s'agit de stages obligatoires (surtout pour les plus jeunes). Enfin, beaucoup de producteurs travaillent seuls dans la ferme et sont très autonome au niveau du besoin et de l'accès à la main d'œuvre.

IV.2.5. La transformation des produits, la commercialisation, et la certification

Tous les producteurs consomment leurs propres produits, quelques-uns sont autosuffisants, même si parfois cette autoconsommation concerne les produits les moins « beaux » ou pas vendables. Un des freins à l'autoconsommation est celui du stockage. Le troc existe aussi entre paysans.

La commercialisation et la valorisation des produits est une des composantes des activités paysannes qui fait l'objet d'une très grande diversité des stratégies, ce qui résulte en une très grande autonomie, notamment vis-à-vis des opérateurs de l'aval du marché. Tous les producteurs commercialisent en circuits courts. En ce qui concerne la transformation des produits, ceux qui en font intègrent pour la plupart le processus de transformation même si nous trouvons quelques exemples de sous-traitance, il faut aussi tenir compte des seuils imposés sur les quantités produites (conserves etc..). Les producteurs enquêtés nous fournissent une très grande diversité des exemples des stratégies de commercialisation : nous observons des configurations très différentes d'une ferme à l'autre. La plupart des producteurs font un ou plusieurs marchés, souvent des marchés locaux ou marchés de village, des marchés paysans, ceux qui ne font pas du tout de marchés vendent dans le cadre des AMAP, ou à des boutiques (paysannes ou pas), ou font seulement de la vente directe sur la ferme. Plusieurs producteurs proposent des paniers, établissent des collaborations avec des restaurateurs, des cantines ou encore avec des restaurants collectifs et des grossistes, et même des cuisines centrales.

Si quelques agriculteurs considèrent que la certification en bio reflète la nature de l'engagement des producteurs, d'autres producteurs évoquent des incohérences qui relèvent des cahiers des charges. Or, même si le cahier des charges n'est pas satisfaisant et pourraient être amélioré selon eux, ils optent quand-même pour la certification pour des raisons commerciales (la visibilité, les débouchés etc..) ainsi que pour le crédit d'impôt qui semble constituer une incitation très efficace pour maintenir une croissance de la conversion en bio. Tous les producteurs certifiés AB trouvent que la certification n'apporte rien au niveau de l'accompagnement et de l'apprentissage, ce qui n'est pas le cas pour la certification de N&P : les producteurs certifiés N&P sont généralement très satisfaits par l'ensemble de l'expérience.

IV.3. La diversité des stratégies et possibilités de mise en œuvre du principe d'autonomie

	Communs		Don		Marché	Récupération		Autonome/ autoproduction	Nombre de stratégies possibles
	Coopération et réseau	Gestion collective	échange/tr oc/entraide	Don pur		de déchets	domaine public		
Semences			2	1	13			7	4
Engrais	4				12	2		6	4
Energie			*		15			3	3
Carburant					17				1
Eau/irrigation			1		10			7	3
Pesticides					3			2	2
Médicaments					6				1
Terreau					5			2	2
Accès main d'œuvre	1		13	1	6			12	5
Accès/acquisition machine	2				18			3	3
Entretien	1		1		6			5	4
Réparation			3		12			5	3
Accès à la certification		3			15				2
Accès au foncier	3			*	14		3	*	5
Accès au crédit	3			1	10				3
Transformation	4				2			12	3
Circuits courts					18				5
Coopérations					18				2
Autres ventes					4				3
Possibilités de mise en œuvre de la stratégie	9	3	8	4	18	1	1	14	

Tableau 6 Tableau des résultats

Une recherche sur les possibilités et voies de développement de l'AEP, qui fait l'hypothèse que les stratégies d'autonomie relèvent d'une AEP, peut porter sur l'appui et le soutien qui peuvent être apportés à des structures et initiatives favorisant le développement de l'AEP. Mettre en valeur de telles initiatives renforce et contribue à leur pérennisation, permettant aux agriculteurs d'être plus autonomes. Pour cela, nous essayons de mettre en lumière l'importance relative de la mise en œuvre du principe d'autonomie selon les composantes étudiées, pour essayer d'en tirer des conclusions sur l'état d'avancement des possibilités de mise en œuvre des stratégies d'autonomie pour chaque composante (tableau 6).

Pour un total de 18 fermes enquêtées, nous observons 277 possibilités de mise en œuvre de stratégie d'approvisionnement/d'accès. Cette notion de « stratégie d'approvisionnement/d'accès » nous permet ensuite d'identifier des stratégies de mise en œuvre du principe d'autonomie. Le tableau ci-dessus

illustre la diversité des stratégies d’approvisionnement, dont découle une très grande diversité des stratégies qui relèvent de l’autonomie.

Par exemple, pour illustrer la place importante du « marché » dans le monde paysan, d’après les enquêtes, nous pouvons estimer la part des stratégies relevant des processus de marché sur le total des possibilités stratégiques observées. Ainsi, sur un total de 277 possibilités observées (toutes composantes confondues hors commercialisation) 164 relèvent du marché (59%). Cependant, l’autonomie ou autoproduction (selon les composantes) concernent un peu plus de 23% du total des possibilités de stratégies observées. Cette part non négligeable démontre l’existence d’une certaine volonté d’autonomie (quand cela est possible). Les stratégies relevant de l’autonomie, couplées à celles relevant des coopérations et de l’entraide et des dons représentent à peu près 39% du total des stratégies observées. Cela nous permet de dire qu’il existe un certain équilibre entre la place et l’affirmation du pouvoir et du rôle du marché au sein des activités paysanne d’une part, et d’autre part la volonté et possibilité de contournement/évitement du marché, et donc la recherche de plus d’autonomie.

	Communs		Don		Marché	Récupération		Autonome/ autoproduction	
	Coopération et réseau	Gestion collective	échange/tr oc/entraide	Don pur		de déchets	domaine public		
Semences			9%	4%	57%			30%	100%
Engrais	17%				50%	8%		25%	100%
Energie					83%			17%	100%
Carburant					100%				100%
Eau/irrigation			6%		56%			39%	100%
Pesticides					60%			40%	100%
Médicaments					100%				100%
Terreau					71%			29%	100%
Accès main d'œuvre	3%		39%	3%	18%			36%	100%
Accès/acquisition machine	9%				78%			13%	100%
Entretien	8%		8%		46%			38%	100%
Réparation			15%		60%			25%	100%
Accès à la certification		17%			83%				100%
Accès au foncier	15%			0%	70%		15%		100%
Accès au crédit	21%			7%	71%				100%
Transformation	22%				11%			67%	100%

Tableau 7 Importance relative des différentes stratégies par composantes (diversité des stratégies possibles par composante)

Le tableau 7 reflète le degré et importance relative de mise en œuvre effective des stratégies selon les composantes. Par exemple en termes du facteur travail dans une ferme, nous pouvons constater que seulement 18% passent par le marché (c’est-à-dire embaucher en CDI, CDD ou contrat saisonnier), alors que 36% sont autonomes, travaillent eux-mêmes (seuls) et/ou bénéficient de l’entraide (39%). En revanche, nous observons que, pour certains intrants, le marché est incontournable et peut être la seule

voie d'approvisionnement. Le cas de la certification est particulier vu l'inexistence d'une réelle diversité (multiplicité des labels par exemple). Nous notons donc la seule alternative « gestion collective » et qui concerne les systèmes participatifs de garantie : nous avons 17% des enquêtés labellisés N&P.

Pour la mécanisation, si nous observons un taux fort d'accès aux machines via le marché, nous trouvons plus de tentatives d'autonomie en matière de réparation et d'entretien. Cela est aussi le cas pour la transformation, pour laquelle seulement 11% passent par le marché et 22% sous-traitent chez des connaissances, le reste des producteurs qui font de la transformation étant autonomes.

	Communs		Don		Marché	Récupération		Autonome/ autoproduction
	Coopération et réseau	Gestion collective	échange/troc/entraide	Don pur		de déchets	domaine public	
Semences			10%	33%	8%			11%
Engrais	22%				7%	100%		9%
Energie					9%			5%
Carburant					10%			
Eau/irrigation			5%		6%			11%
Pesticides					2%			3%
Médicaments					4%			
Terreau					3%			3%
Accès main d'œuvre	6%		65%	33%	4%			19%
Accès/acquisition machine	11%				11%			5%
Entretien	6%		5%		4%			8%
Réparation			15%		7%			8%
Accès à la certification		100%			9%			
Accès au foncier	17%				9%		100%	
Accès au crédit	17%			33%	6%			
Transformation	22%				1%			19%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 8 Fréquence relative d'observation des possibilités d'approvisionnement et de mise en œuvre des stratégies (diversité des composantes possibles pour lesquelles une stratégie donnée peut être appliquée)

Ce tableau illustre l'applicabilité relative des stratégies selon les composantes, c'est-à-dire la facilité relative de mettre en œuvre une stratégie selon les composantes. Cela sert à comprendre si des stratégies sont plutôt centrées sur des enjeux particuliers au sein d'une ferme. Par exemple nous observons du don en matière de semences, de main d'œuvre et en matière financière, alors que la récupération n'a été observée que concernant l'engrais (pour les maraîchers) même si la récupération peut aussi être observée pour l'alimentation des animaux chez quelques éleveurs etc...

L'omniprésence du marché illustré dans ce tableau (tableau 8), atteste d'une certaine efficacité des processus de marché dans le modèle économique actuel et qui est donc présent dans le monde

agricole dans la mesure où le marché peut toujours fournir des solutions (qui sont parfois les bienvenues). Cependant, nous observons également une forte présence de la diversité et possibilités de mise en œuvre de stratégies qui relèvent de l'autonomie.

V. Discussion et conclusion générale

Dans ce travail nous avons proposé de définir et comprendre la notion d'agriculture écologique et paysanne en Occitanie à travers la question de mise en œuvre du principe d'autonomie. Un outil a donc été proposé pour identifier et analyser les possibilités et modes d'approvisionnement/d'accès aux différents facteurs de production, dans l'objectif de renseigner des stratégies de contournement/éviterement du marché, dans l'objectif d'arriver à plus d'autonomie. Les résultats rejoignent des études récentes notamment en ce qui concerne les mécanismes observés pour gagner en autonomie (Ploeg, 2014), et aussi en termes de configurations et combinaisons de ces mécanismes (Almeida, 2019). Ainsi, les agriculteurs font souvent des compromis en termes de combinaisons de stratégies d'autonomie, ce qui donne lieu à des tentatives d'établissement de typologie des profils des agriculteurs (comme celle d'Almeida). Dans une approche similaire à celle de Lucas et Gasselien, nous avons pu mettre l'accent sur la diversité des stratégies de mise en œuvre du principe d'autonomie en nous servant des cadres méthodologiques de Ploeg et d'Almeida.

La diversité des stratégies d'autonomie démontre l'existence d'un point commun à des producteurs différents, qui ne se connaissent pas, qui ont tous un levier et une force qui les réunie sans qu'ils en aient particulièrement conscience. Mettre en avant ce point commun, la recherche permanente de plus d'autonomie et la diversité des stratégies de sa mise en œuvre, ne constitue pas une priorité pour ces producteurs qui font des choses différentes.

Jalcione Almeida estime qu'il soit possible de changer radicalement nos sociétés, notamment en ce qui concerne l'agriculture moderne. Ce changement, en faveur d'une autre utilisation des moyens dont disposent nos sociétés, peut se faire à condition que les projets alternatifs puissent être transformés « en formes sociales de lutte contre la domination ». Il faudrait donc pouvoir sortir de l'impuissance à transformer ces projets, souvent reflétée par un certain enfermement des acteurs sur eux-mêmes dans le cadre de ces projets alternatifs.

La situation en Occitanie et plus particulièrement dans l'Hérault est plutôt propice au développement d'une AEP, ce développement peut se faire via le montage de projets, dispositifs et initiatives locales. Ces

initiatives peuvent servir à la promotion et la pérennisation d'un modèle agroécologique et paysan, qui peut être soutenu et favorisé par des particularismes culturels et naturels régionaux, qui d'après Almeida peuvent encourager l'élaboration des projets par les acteurs et groupes sociaux mobilisés ainsi qu'à l'affirmation des propositions tournées vers la quête d'un projet de société.

La conclusion de ce travail n'est pas censée mettre fin à un débat ou donner des réponses fermées aux questions de recherche soulevées, mais vise plutôt à ouvrir le débat, fournir une ouverture des discussions en proposant des axes de discussions à approfondir. Ce travail s'inscrit dans un processus original, un projet pilote, un dispositif nouveau au sein de la Boutique des Sciences, grâce auquel nous pouvons apporter quelque chose. La discussion est à venir, elle ne servira que si elle se fait en débat, en confrontation et concertation avec les acteurs. Les travaux effectués dans le cadre de ce mémoire fournissent des apports et éléments importants dans l'objectif de poursuivre le travail pour répondre à l'ambition en termes d'échelle territoriale et en termes d'inclusion de toutes les activités agricoles. Il s'agit de couvrir tout le périmètre de la région Occitanie, et inclure des activités pas ou peu représentées dans le cadre de ce travail (fruitiers, céréales, grandes cultures, etc...).

Si ce travail n'a pas pu fournir un regard exhaustif sur la situation de l'AEP en Occitanie, les points les moins traités pourront servir d'éléments d'entrée dans la continuité de ce travail de recherche. Ce mémoire peut servir à la mise en place d'autres travaux expérimentaux qui pourront contribuer à valoriser les visions et engagements communs aux producteurs. Grâce au dispositif de la Boutique des Sciences, le collectif pourra pérenniser sa mobilisation et approfondir sa réflexion sur le sujet, l'objectif étant d'avoir des discussions dans la suite.

BIBLIOGRAPHIE

- Almeida, Jalcione. (2019).** Agricultures alternatives : entre autonomie, politique et ghettoïsation.
- Altieri M.A. (1986).** *L'Agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative*. Paris: Debard. 237
- Altieri M.A. (1987).** *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. Boulder: Westview Press. 448 p.
- Altieri M.A., Funes-Monzote F.R., Petersen P. (2012).** Agroecologically efficient agricultural systems for smallholder farmers: contributions to food sovereignty. *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 32, n. 1, p. 1-13.
- Altieri M.A., Nicholls C.I. (2012).** Agroecology scaling up for food sovereignty and resiliency. In: Lichtfouse E. *Sustainable agriculture reviews*. Dordrecht: Springer. p. 1-29. (Sustainable Agriculture Reviews, vol. 11).
- Berton S., Billaz R., Burger P. et al. (2013).** *Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables : paroles d'acteurs*. Viols Le Fort : Editions Cari. 95 p. (Agroécologie et développement).
- Bonny S. (2010).** *L'intensification écologique de l'agriculture : voies et défis*. 11 p. ISDA 2010, 2010/06/28-30, Montpellier (France). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00522107v2/document>
- Buttel F.H. (2003).** *Envisioning the future development of farming in the USA: agroecology between extinction and multifunctionality*. 1-14 p. New Directions in Agroecology Research and Education, 2003/05/29-30, Wisconsin (Etats-Unis).
http://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_2044_0.pdf
- Candau, J. & Rémy, J. (2009).** Sociabilités rurales : Les agriculteurs et les autres. *Études rurales*, 183(1), 83-100. <https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2009-1-page-83.htm>.
- Chance, Q. & M. Meyer 2017** « L'agriculture libre. Les outils agricoles à l'épreuve de l'open source », Techniques&Culture 67 « Low tech ? Wild tech ! », p. 236-239.
- Collard AL, Burte J, 2014,** La non-adhésion des agriculteurs du Sertão brésilien à la conversion de leur modèle agricole, *Etudes Rurales*, 194 (2).
- De Schutter O. (2010).** *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*. Genève : HCDH (Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme). 23 p. (Conseil des droits de l'homme, Seizième session.).http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf
- Dick W.A. (1999).** Book review: agroecology: ecological processes in sustainable agriculture. *Journal of Environmental Quality*, vol. 28, n. 1, p. 354-355.
- Dufumier M. (2010).** *Agroécologie et développement durable*. ISDA 2010, 2010/06/28-2010/07/01, Montpellier (France). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521817/document>

- Dufumier M. (2012).** *Famine au Sud, malbouffe au Nord. Comment le bio peut nous sauver.* Paris : De Boeck Supérieur. 164 p
- Eldman M. (2013)** What is a peasant? What are peasantries? A briefing paper on issues of definition. Prepared for the first session of the Intergovernmental Working Group on a United Nations Declaration on the Rights of Peasants and Other People Working in Rural Areas, Geneva, 15-19 July 2013.
- Estival L. (2010).** Pour en finir avec la faim. *Alternatives économiques*, n. 295.
- Griffon M. (2012).** De l'agriculture conventionnelle a des formes d'agricultures qui tendent vers une prise en compte de l'écologie scientifique... In : AEI. *L'agriculture écologiquement intensive face au changement global : entretiens AEI 2011.* Angers : Association internationale pour une agriculture écologiquement intensive. p. 9-16.
- Guiomar, X. (2011).** Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité. *Pour*, 209-210(2), 169-183. doi:10.3917/pour.209.0169.
- Haijun D. (2008)** The Weak identity as a Weapon: Subaltern Politics of the Peasant Resistance for Rights
- Hollard H., Joliet B., et Favé M.-C. (2012).** *L'agroécologie : cultivons la vie.* Paris : Sang de la Terre. 255 p.
- Lanciano E., Saleilles S. (2011)** Le travail institutionnel du mouvement des AMAP. *Revue Française de Gestion*, Lavoisier, 2011, pp.155-172. [halshs-00659543](#)
- Lavorel V., Boulet A. (2010).** L'agriculture écologiquement intensive : un nouveau cap. *Travaux & Innovations*, Août-Septembre 2010, n. 170, p. 22-29.
- Leterme P., Morvan T. (2010).** *Mieux valoriser la ressource organique dans le cadre de l'intensification écologique.* 101-118 p. Colloque de l'Académie Agriculture de France : Elevages intensifs et environnement. Les effluents : menace ou richesse ? 2009/04/28, Paris (France)
- Lucas, Véronique & Gasselin, Pierre. (2018).** Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale*. 364. 73-89. 10.4000/economierurale.5554.
- Lukes, S. (2006).** Individualism. Ecpr Press.
- Mendras, H., (1967).** La fin des Paysans, Aix en Provence, Actes Sud.
- Muller Pierre.** Vers une agriculture de services ? In : *Économie rurale*. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? sous la direction de Isabel Boussard et Bernard Wolfer. pp. 67-70.
- Olivier de Sardan J.-P. (2012).** *La rigueur du qualitatif.* Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Pérez-Vitoria S. (2011).** Panorama de l'agroécologie dans le Monde. Quelle place pour l'agroécologie dans les pays du Nord ? In : Loos N'Gourma, Lianes cooperation (eds). *L'agroécologie, une solution pour*

l'agriculture au Nord et au Sud ? Conseil général du Pas-de-Calais. p. 31-37. Rencontre régionale organisée par Loos N'Gourma en partenariat avec Lianes cooperation, 2011/05/23, Loos en Gohelle (France).

Pérez-Vitoria, Silvia (2011). *La risposta dei contadini*. Jaca Book

Perichon, S. (2004). L'impossible reconstruction des bocages détruits : Quand l'évolution des représentations sociales associées au bocage explique l'échec des politiques de replantation de haies dans les communes remembrées du Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine. *L'Espace géographique*, tome 33(2), 175-187. doi :10.3917/eg.332.0175.

Ploeg, Jan. (2014). Peasant-Driven Agricultural Growth and Food Sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*. 41. 10.1080/03066150.2013.876997.

Ploeg J. D. van der (2014). *Les paysans du 21e siècle. Mouvements de repaysannisation dans l'Europe aujourd'hui*. Paris, ECLM.

Popkin S. « The Rational Peasant ». *Theory and Society* 9, n° 3 (1 mai 1980): 411-71. <https://doi.org/10.1007/BF00158397>.

Potier D. (2014). *Pesticides et agro-écologie, les champs du possible*. Paris : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. 252 p.

Purseigle, François & Hervieu, Bertrand. (2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Etudes rurales*. 183. 10.4000/etudesrurales.8999.

Robin M.-M. (2014). *Les moissons du futur : comment l'agroécologie peut nourrir le monde*. Paris : La Découverte. 296 p. (Poche, n. 403).

Schaller N. (2013). *L'agroécologie : des définitions variées, des principes communs*. Paris : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 1-4 p. (Analyse - Centre d'Etudes et de Prospective, n. 59).

Silici L. (2014). *Agroecology. What it is and what it has to offer*. Londres: IIED (International Institute for Environment and Development). 28 p. (Issue Paper).

Stassart P.M., Baret P., Grégoire J.-C. et al. (2012). L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In: Vandam D., Streith M., Nizet J. et al. *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*. Dijon: Educagri. p. 25-51.

Stassart P.M., Jamar D. (2008). Steak up to the horns! *GeoJournal*, vol. 73, n. 1, p. 31-44.

Stock, P.V., Forney, J., Emery S.B., Wittman H. (2014) Neoliberal natures on the farm: Farmer autonomy and cooperation in comparative perspective. *J. Rural Stud.* 2014, 36, 411–422.

Trabelsi M. (2017) Comment mesurer la performance agroécologique d'une exploitation agricole pour l'accompagner dans son processus de transition ? Thèse de doctorat : Université Paul Valéry Montpellier

3, Montpellier (France). 354 p. École doctorale ED60 TTSD. UMR GRED. Lames du CIHEAM-IAMM
http://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=38400

Trouvé, Aurélie. (2009). Les régions, porteuses de nouveaux compromis pour l'agriculture ? Revue de la Régulation : Capitalisme, Institutions, Pouvoirs. 10.4000/regulation.7550.

Wezel A., Bellon S., Doré T. et al. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, December 2009, vol. 29, n. 4, p. 503-515.

WEBOGRAPHIE

<https://www.defermeenferme.com/>

https://www.bio34.com/civam-bio-34_3.php

https://odr.inra.fr/intranet/carto_joomla/

<http://www.agricultures-alternatives.org/rubrique12.html>

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://www.confederationpaysanne.fr/>

<https://www.openedition.org/?lang=en>

<https://hal.archives-ouvertes.fr/>

Liste des annexes

Annexe 1 Liste des associations rencontrées

Annexe 2 Liste des fermes et producteurs enquêtés

Annexe 3 Typologie des profils d'agriculteurs proposée par Almeida tiré de son travail sur l'autonomie

Annexe 4 Description des fermes et profils des agriculteurs enquêtés (deuxième série d'enquêtes)

Annexe 5 Discussion des contraintes et opportunités du développement de l'AEP

ANNEXES

Annexe 1 Liste des associations rencontrées

Association	Description et activités
BEDE	<p>L'association BEDE sert, depuis 20 ans, d'interface entre les différentes formes de savoirs, essayant de conjuguer connaissances scientifiques et celles des acteurs du mouvement social. BEDE a fait de la biodiversité cultivée sa thématique dédiée pour : Élargir le panel des solutions nécessaires aux effets brutaux du changement climatique en assurant l'autonomie de réaction des paysans (sélection à la ferme continue, multiplication et échanges de variétés paysannes diversifiées) BEDE a adhéré à sa création en 2003 au Réseau semences paysanne (RSP), réseau national de près de 100 organisations qui promeuvent la biodiversité dans les champs et dans les jardins et les droits des agriculteurs sur leurs semences</p>
INPACT	<p>Le pôle InPACT est né en 2001 au niveau national avec le regroupement d'associations engagées dans le développement durable des territoires ruraux. En Languedoc-Roussillon, le collectif InPACT LR a commencé à se constituer en 2012, à l'initiative de la FR CIVAM LR et de l'ADEAR LR. Il s'est constitué en fédération en 2016 à l'échelle de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et regroupe 11 membres : Accueil Paysan Occitanie, l'ADEAR LR et l'ARDEAR MP, le Réseau des Boutiques Paysannes en Occitanie, la FR CIVAM Occitanie, l'Association Marchés Paysans, Nature & Progrès, Solidarité Paysans Occitanie, les Espaces-test agricoles représentés par Terracoopa, Terre de Liens LR et Terre de Liens MP. Ces structures, chacune avec ses spécificités, ont fait le choix de travailler ensemble, afin de faire progresser les pratiques vers une agriculture citoyenne, respectueuse de l'environnement et reliée aux dynamiques territoriales. Les associations réunies au sein d'InPACT Occitanie sont administrées par des agriculteurs et des citoyens. Ensemble, elles représentent 3500 adhérents, et près de 7000 bénéficiaires finaux des projets et accompagnements réalisés grâce à plus de 5000 heures de bénévolat chaque année et environ 60 emplois salariés.</p>

Marchés Paysans	L'association a pour objet d'assurer la promotion des produits agricoles et des produits issus de l'agriculture paysanne et/ou biologique de la région ; de faciliter la commercialisation directe des produits venant des exploitations agricoles de la région (Hérault , Aude, Aveyron, Gard et Lozère) et du commerce équitable ; de contribuer au développement de la diversification de la production et à l'émancipation commerciale de ses adhérents producteurs par la vente directe ou par l'aide à la mise en place de structures de commercialisation ; de défendre le commerce de proximité. : de faciliter le regroupement des consommateurs favorables au commerce équitable, à une agriculture paysanne et une alimentation de qualité ; d'aider à la diffusion des connaissances économiques, sociales et culturelles.
Réseau des Semeurs de jardins	L'association, le Réseau des Semeurs de Jardins, met en réseau les différents jardins collectifs présents ou en devenir du Languedoc Roussillon. Elle agit pour l'entraide et le développement de ceux-ci à travers l'échange de ressources et de graines, mais aussi pour leur autonomisation à travers des documents et des ateliers de formations autour des pratiques de jardinage bio et de la permaculture, de la biodiversité, de la résilience urbaine et des semences paysannes. Elle soutient et développe des actions visant à favoriser l'accès de tous les publics au jardin.
Terre & Humanisme	Créée en 1994, à l'initiative de Pierre Rabhi, Terre & Humanisme oeuvre pour la transmission de l'agroécologie comme pratique et éthique visant l'amélioration des conditions de l'être humain et de son environnement naturel. En partageant l'agroécologie au Nord comme au Sud, l'association accompagne le changement de pratiques agricoles et de paradigme sociétal vers une alternative éthique et politique au service de la vie, de l'autonomie alimentaire et de la sauvegarde des patrimoines nourriciers.
Nature & Progrès	Nature & Progrès (N&P) est une association de producteurs, de transformateurs et de consommateurs défendant une bio éthique et solidaire, refusant les dérives de la bio industrielle favorisées par les règlements européens. Ses groupes locaux développent une vie associative et, dans le cadre d'un Système participatif de garantie (SPG), attribuent la mention N&P aux producteurs qui respectent sa charte et ses cahiers des charges. N&P milite pour une agriculture biologique paysanne et un artisanat bio.
Alternatiba	<i>Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale.</i> Il associe citoyens et collectifs qui se mobilisent pour agir en faveur des alternatives locales aux crises climatique écologique et sociale.
Chemin Cueillant	Chemin cueillant est une association loi 1901 créée en 2009. Elle vise à : mettre en œuvre et diffuser des systèmes de productions et des systèmes de cultures innovants en réponse à la crise agricole en Languedoc Roussillon, valoriser des initiatives de paysans, expérimenter et mener des initiatives agro-écologiques et enfin accueillir sur ses fermes.

Annexe 2 Liste des fermes et producteurs enquêtés

	Id	Année de naissance	Date installation	Membres ménage	SAU totale (ha)
Maraîchage, fruits et légumes de saison	Jean Michel	1970	2001	6	3
	Jean Luc	1969	2012	5	1,5
	Jean Marie	1977	2007	4	4,5 + 16
	Pierre et Marie	1991/1989	2019	4	6
	Jean Charles	1965	2010	4	1,15
	Aurélie	1971	2012	2	2,5
	Mathieu	1978	2012	4	2,5
	Benjamin	1978	2009	5	2,2
	Brigitte	1977	2017	3	1,5
	Yannick	1987	2016	1	9000m ²
	Danny	1980	2015	5	9
Élevage	Bernard	1961	1995	2	20 (Pastoralisme)
	Samuel et Eva	1986 et 1985	2017	2	8000m ² (Accès à 150 ha pour le pastoralisme)
	Carla et Nicolas	1972 et 1970	1998	3	40 (pastoralisme)
	Armand	1965	2004	4	16 (Pastoralisme)
Vignes et vinification	Jean Claude	1985	2012	2	12
	Sarah	1964	2012	4	4
	Marco	1964	1996	2	3,12

Les noms et prénoms (fictifs) ci-dessus servent à l'identification des agriculteurs pour mieux comprendre et contextualiser les éléments de description des fermes, leurs activités, leurs modes de fonctionnement et d'approvisionnement, présentés dans l'annexe 4.

Annexe 3 Typologie des profils d'agriculteurs proposée par Almeida dans le cadre de son travail sur l'autonomie

	L'agriculteur individuel	L'agriculteur assentado de la réforme agraire	L'agriculteur biologique ou écologique
Travail	travaille individuellement	travaille en groupe pour surmonter les difficultés	travaille de façon individuelle
	main-d'oeuvre familiale, main-d'oeuvre extérieure employée ponctuellement	fait fondamentalement appel à la main-d'oeuvre familiale	a essentiellement recours à la main-d'oeuvre familiale
Production	pratique une agriculture peu diversifiée, tendant vers la monoculture	agriculture diversifiée, une ou deux cultures et de l'élevage pour la viabilité du groupe	agriculture diversifiée, : une partie organique ou écologique, une partie conventionnelle
	produit en premier lieu pour approvisionner le marché	produit en premier lieu pour sa subsistance, sans délaisser l'approvisionnement du marché extérieur	produit pour sa subsistance et vend sur les marchés bio, écologiques et traditionnels
Commercialisation	est bien intégré dans une structure de commercialisation, en général de petites et moyennes coopératives ou entreprises privées	possède encore une faible connaissance du marché ; ses circuits de commercialisation sont mal adaptés, résultat d'une méconnaissance des règles et conditions du marché	faible connaissance des deux types de marchés, s'intéresse au marché biologique ou écologique, essaie d'y accéder
Terre	a une surface suffisante de terres pour répondre aux besoins familiaux	a une surface de terre insuffisante, une des principales motivations du travail en groupe	a une surface de terre très réduite, insuffisante pour les besoins familiaux

Technologies	utilise un grand nombre de technologies et de pratiques liées à l'agriculture intensive conventionnelle	Combine des technologies traditionnelles et modernes (il tend à abandonner certaines techniques traditionnelles au profit d'autres plus modernes qui garantissent une meilleure productivité)	modernise son processus de production (difficultés), favorise un ensemble de techniques qu'il qualifie de biologiques et d'écologiques, centrés sur l'emploi de compost et sur la non-utilisation de pesticides
Équipement	a une bonne structure en termes de machines et d'équipements, même souvent de façon excessive	a des équipements insuffisants, autre facteur déterminant qui le conduit à se regrouper pour l'achat et l'utilisation de matériels	possède une structure insuffisante en termes de machines (il s'associe fréquemment avec d'autres pour les acquérir et les utiliser)
Sensibilité écologique	est relativement préoccupé par la conservation des sols, même s'il ne met pas encore en pratique des techniques efficaces et fréquentes de conservation de la fertilité	sensibilité écologique un peu plus développée que la moyenne des petits producteurs mais ambiguïté face à des pratiques plus lucratives mais très nocives pour l'environnement	sa sensibilité écologique (intrants chimiques, érosion) est étroitement liée à la vente d'un produit différencié
Rationalité	montre une préférence pour la rationalité économique	donne la priorité à la rationalité économique, mitigée dans son cas vu l'importance et influence du social et relations humaines	la rationalité économique prédomine dans son exploitation

Annexe 4 Description des fermes et profils des agriculteurs enquêtés (deuxième série d'enquêtes)

Le travail de terrain consiste en grande partie en un focus sur les petits producteurs en maraîchage, chez qui nous observons une grande diversité des combinaisons en termes de mise en œuvre de l'autonomie.

Nous exposons ici les différents témoignages recueillis dans le but de montrer l'existence de nombreuses configurations et articulations de pratiques permettant à des agriculteurs de trouver des alternatives efficaces dans la gestion et le travail de leurs fermes. Citer ces nombreux exemples sert aussi à démontrer que ces alternatives en question sont solides et donc peuvent inspirer la conversion d'autres agriculteurs, ceci justifie l'aspect parfois répétitif dans la restitution des témoignages, qui a pour objectif de souligner fortement l'existence de connaissances utilisables et dont l'efficacité est avérée. Cette démarche peut éventuellement constituer la base d'un travail d'incitation au développement de ce mode d'agriculture, si nous arrivons à 1) Montrer l'existence et l'ancrage de l'approche et des pratiques agroécologiques et paysannes 2) son efficacité et son altérité par rapport au modèle conventionnel 3) et enfin la faisabilité de son application à grande échelle et sa rentabilité.

1. Accès aux intrants

La recherche d'autonomie peut provenir d'une volonté de contourner le marché dès et où que cela est possible, comme c'est le cas de Jean-Michel, qui reproduit les semences, et les vend à une association. Dans sa ferme, l'achat de plants prêts couplé à la fabrication de leurs propres plants permet de maintenir l'activité et éviter les périodes creuses. Il achète ces plants à un fournisseur qui exploite la niche bio au sein d'une activité plus industrielle. Sa ferme dépend du carburant car sans essence il n'a pas d'eau : l'accès à l'eau dépend directement de l'utilisation de plastique et de pétrole. Il achète du terreau chez un distributeur qui livre plusieurs voisins ensemble, livraison gratuite.

	Terreau	Nombre de fermes
Stratégies	Marché	5
	Autoproduction	2

Jean-Luc produit des plantes aromatiques, des produits transformés et produit des plants. Il essaie de faire au maximum lui-même les semences, mais il en achète aussi pas mal (30%) surtout pour compenser des pertes ou pour de nouvelles variétés. Il est globalement déçu des producteurs de semences qu'il ne

juge pas très sérieux. Il organise également des activités d'accueil : soirées par exemple dans le cadre desquelles il se voit aider par des copains (entraide etc.) mais pas par des agriculteurs : les agriculteurs n'ont pas le temps de s'entraider. Il achète du terreau industriel au monopole allemand, il peut diminuer de moitié la quantité de terreau s'il a du fumier assez composté et décomposé. Il a une pompe à eau (puits) et achète son électricité à la CESML, coopérative qui a le monopole (les fils/réseau leur appartient).

	Energie (électricité)	Nombre de fermes
Stratégies	Marché	15
	Autonome	3
	Pas besoin	1

Jean-Marie fait du maraîchage et a des poules pondeuses et quelques brebis. Il achète des semences chez un fournisseur avec qui une relation de confiance est établie, et avec qui il a accordé de faire passer des tests variétaux sur les semences au sein de la ferme. Cela permet la sélection des semences et aussi donne lieu à un échange symbolique, par exemple récupérer la production générée de ces tests. Pour l'achat d'engrais organique il passe par un grand fournisseur local, chez qui il a un commercial est attiré. La ferme achète et autoproduit du purin et du migou, et se procure en carburant à la pompe, carburant utilisé pour une pompe et les machines. L'irrigation est en goutte à goutte (tuyaux en plastique), l'eau provient du lez et les débits respectent les règles (compteur et dispositifs autoconstruits). Pour le traitement des insectes Jean-Marie pratique l'association de cultures. Enfin pour ses animaux, il substitue les médicaments par des huiles essentielles, souvent achetées en pharmacie.

	Engrais	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	4
	Marché	12
	Récupération	2
	Autoproduction	6

Pierre et Marie font du maraîchage bio, cultures diversifiées, ils cultivent toute l'année, il y a aussi de l'arboriculture, des pommiers, prunes, et en été tous les légumes classiques. La ferme reproduit des semences pour des variétés particulières et sinon ils achètent chez Agrosemens ou Voltz. Ils font le tour

des semenciers pour choisir les semences et trouver ce qu'ils veulent. Les semences ne sont pas locales, les distributeurs sont en France mais dans d'autres régions, et font ramener les semences d'un peu partout. La ferme sous-traite les plants greffés qui ne représentent que 1% des plants produits, chez une grosse pépinière dans le Gard à Nîmes. Pour les engrais la ferme fait appel à un fournisseur à Aimargues, l'objectif à terme étant de pouvoir faire du compost et du fumier, mais l'infrastructure pour le compost demande beaucoup de travail.

La ferme dépend du carburant et surtout pour la vente : le transport mais aussi les tracteurs.

	Carburant	Nombre de fermes
Stratégies	Marché	17

Jean-Charles fait du maraîchage sur un peu plus qu'un hectare, cultive toute l'année en bio, sur des niches (des produits qui ne sont pas faits par les grosses fermes bio). Pour les semences il achète chez Atypyc et agro semences, semences bio et/ou hybrides, et il achète les plants. Il a déjà essayé d'autres qui ne marchent pas trop (germination, rendement et résistance). Il utilise des engrais organiques qu'il achète chez CAPL comme du super Phenix, engrais organique italien, il utilise aussi du vinas de betteraves qu'il mélange à 5% et le passe dans l'irrigation. L'objectif à terme est de perturber le moins possible le sol et profiter au maximum de ce que la terre est capable de fournir.

Il a besoin de très peu d'électricité qu'il se procure chez EDF. Le carburant est nécessaire pour une tondeuse et un motoculteur, il utilise beaucoup la tondeuse. Il a une petite pompe thermique.

L'irrigation se fait à travers un forage qui amène l'eau jusqu'à la ferme, à capacité réduite ou limitée, le tout fourni par la commune à qui la parcelle est louée en fermage. L'irrigation est en goutte à goutte, gaine souple, pas d'aspersion sauf pour les serres. Il ne paie pas l'eau qui est déjà facturée dans le fermage.

	Eau/irrigation	Nombre de fermes
Stratégies	Échange/troc/entraide	1
	Marché	10
	Autonome	7

Aurélie fait du maraîchage, elle se fournit en semences auprès de trois semenciers, Biogerm SMBio et Germinance. Elle reproduit une cinquantaine de graines pour des variétés de tomates et tomates cerises.

Elle voulait faire partie du réseau des semences paysannes du Larzac mais par manque de temps et vu que c'est un autre métier elle n'a pas pu. Elle utilise du fumier composté en biodynamie, et le fumier de ses deux chevaux, elle en achète aussi un peu.

Elle n'utilise pas de pesticides et perd donc parfois des cultures, par exemple ce n'est pas possible pour les pommes (solution : filet contre le carpocapse). Si les chevaux sont traités avec des médicaments elle n'utilise pas le fumier.

	Pesticides	Nombre de fermes
Stratégies	Marché	3
	Autoproduction	2

Aurélien nous a redirigé vers Mathieu qui fait de l'arboriculture (pommes, pêches, nectarines, abricot, figuiers et autre) et qui a mis en place les filets contre le carpocapse pour éviter les pesticides. Il achète des plants greffés, utilise de l'engrais organique et du fumier, qu'il achète. Il se fournit chez Enedis en électricité dont il a besoin pour la chambre froide et le hangar. Irrigation sous pression, BRL. Il sous traite la transformation pour le jus de pomme.

Installé en 2009, en reconversion, Benjamin a profité de la DJA. Il fait du maraîchage et a 120 poules pondeuses. Il dispose d'un sol pauvre en matière organique (argileux limoneux). Son système d'irrigation a été détruit par les inondations en 2014. Il reproduit les semences pour cultures annuelles et autofécondants. Il utilise du compost et fumier qu'il achète, auprès des bergeries du Larzac et parfois chez la CUMA. Il est autonome en eau potable grâce à un forage de 125m de profondeur, en énergie il a un compteur mais ne paie pas, c'est un compteur partagé avec le voisin.

	Semences	Nombre de fermes
Stratégies	Échange/troc/entraide	2
	Marché	13
	Autoproduction	7

Yannick, qui fait du maraîchage diversifié, loue 2 parcelles, au total 9000 m² à la commune. Il maintient un apport constant en matière organique pour garder le sol vivant, jamais du cuivre/souffre ni savon noir pour la toxicité humaine. Il est autonome en termes de plants, mais ne reproduit pas ses semences, parfois

il récupère les graines de fruits sélectionnés, a aussi une fois reçu la semence oignon de Tarassac. Il achète du terreau bio à la coopérative de Mauguio. Il utilise du bochevo, pas de farine animale, uniquement des déjections, moins d'engrais permanent, plus de vinas de betterave, paille et purin, donc perfusion dans l'irrigation goutte à goutte pour pallier à la faim d'azote. Il maintient un écosystème diversifié et a construit un abri pour chauvesouris, accueille des sorties d'animaux etc...

Carla et Nicolas font du maraîchage sur ½ ha, ils ont 60-80 poules pondeuses, 30 brebis et un châtaignier. Ils font du pastoralisme, pâturage sur la garrigue et dans des parcs et donnent quand même un peu d'orges aux brebis. Ils reproduisent une partie de leurs semences, presque 25%, par militantisme et pour acquérir l'expérience et voir si les variétés s'adaptent.

Danny fait du maraîchage, il a des vaches laitières et des poules pondeuses (11 vaches en 3 ans pour production de crème et beurre...). Ils sont deux associés à exploiter, un s'occupe du maraîchage et l'autre des vaches. Ils ne reproduisent pas les semences, pour eux c'est un métier à part. Il a besoin d'électricité pour traire, pour le magasin et son habitation. Il a fait faire du foin au lieu de le faire lui-même, ça lui revient 200e plus cher. Il utilise du purin. Il a accès à l'eau potable et l'eau d'un forage appartenant à un voisin qui a 70 ans, c'est un échange électricité/eau.

Pour les vaches bio il est autorisé à utiliser 2 médicaments antibiotiques par tête et par an. C'est beaucoup trop. Il est choisi par le collège culinaire, et fournit un chef étoilé en beurre. Il fait recours à l'homéopathie.

	Médicaments	Nombre de fermes
Stratégies	Marché	6

2. Accès à la main d'œuvre

Jean Marie n'offre pas la possibilité du woofing pour deux raisons : le CE et sa famille n'habitent pas sur la ferme, donc plus difficile, et en raison d'autres retours d'expérience (travail dissimulé etc...). La ferme emploie des stagiaires et des salariés en CDI et saisonniers. « Il n'est pas toujours évident de trouver des personnes prêtes à s'engager ». Les travailleurs de la ferme profitent aussi de la récupération de produits pas très « beaux », vu le prix et les attentes des clients.

Il y a de l'entraide, une journée de récolte est organisée, une journée de plantation, avec les clients et le réseau interne. Il s'agit de partager le métier avec des gens qui connaissent la ferme et les paysans, c'est souvent des clients réguliers et de la famille.

	Accès main d'œuvre	Nombre de fermes
Stratégie	Coopération et réseau	1
	Échange/troc/entraide	13
	Don pur	1
	Marché	6
	Autonome	12

Chez Pierre et Marie il y a de l'échange concernant une parcelle inutilisée que H4 prête à un éleveur qui y traite ses moutons, lui il s'en occupe, et cela rafraichit la terre. Pas de woofing car les agriculteurs n'habitent pas sur la ferme et ne peuvent pas accueillir sur la ferme. Il y a une personne en CDD pour aider à la commercialisation tous les samedis, parfois des amis dépannent quand on a besoin d'aide.

Aurélie travaille toute seule, pas de woofing ni d'embauche, parfois de l'entraide d'amis et clients, surtout en cas de catastrophe naturelle (inondation par exemple) : chantier participatif avec le soutien d'associations comme terre et humanisme et N&P. Ils l'aident à reconstruire, soulever le grillage, nettoyer etc...

Benjamin fait recours à des contrats saisonniers. Il y a de l'entraide familial, pas mal de personnes aussi qui veulent découvrir et donc proposent d'aider. Mais les contrôles sanctionnent l'entraide (amende de 5000e par exemple). Il a fait du woofing allant de 2-3 semaines à 6 mois. C'est de belles rencontres.

Danny, lui, n'a pas de bonnes expériences avec les salariés, qui oublient parfois leurs devoirs.

3. Valorisation et ventes des produits

Jean-Marie sous-traite la transformation de coulis et de la confiture, chez les jardins de Nathalie à Teyran.

Il pense que c'est mieux car ce n'est pas optimal d'avoir deux ateliers si proches.

	Transformation	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	4
	Marché	2
	Autonome	12

La commercialisation se fait par quatre biais : en vente directe sur la ferme et au marché de proximité, par la vente de paniers (en entreprise « ce n'est pas terrible »), par des commandes qui relèvent de la restauration et enfin une collaboration avec la restauration collective commence à se développer.

« Par exemple au Cirad les gens se demandent pourquoi il y a des produits d'autres producteurs dans le panier ? » Jean-Marie explique qu'il fait recours à un grossiste bio qu'il connaît pour compléter le panier, c'est possible qu'il y ait des produits importés mais il assure avoir le choix. Donc pas de bio espagnol car « la qualité n'est pas assurée et la labellisation est différente ». En hiver cette collaboration sert par exemple à assurer l'offre en agrumes.

Les ventes de paniers sont constantes mais n'arrive pas à grossir, la vente directe + le marché + les commandes de restaurants compensent le manque de paniers (par exemple avec le départ des clients en vacances...). La livraison de paniers pose aussi des questions : les gens n'ont pas la possibilité d'échanger des produits que s'ils viennent sur place, et vu que c'est un peu cher les attentes ne sont pas les mêmes. Un autre point est qu'il y a moins de contact avec le producteur. Pour le moment l'activité continue en attendant de nouvelles propositions. Il y a de l'autoconsommation « je ne consomme quasiment que mes produits ».

Les produits les moins beaux partent « en récup » et sont à partager sur les membres de l'équipe. Jean-Marie explique qu'il y a deux facteurs très importants : l'esthétique et le gustatif, ces deux facteurs doivent être rigoureusement respectés vu le prix qui n'est pas très accessibles aux moins riches, et qu'il n'est pas cohérent d'avoir une double gamme.

Jean-Luc a un atelier pour la transformation (il achète du sucre, de l'huile, de l'alcool et des bouteilles et pots en verre). Cet atelier a été financé par du crédit. Il fait de la vente directe, foire, boutiques, deux voire trois groupements d'achat mais qui ne représentent pas de chiffre, il aime juste participer à ce genre d'activité qu'il trouve bien. Il vend 99% des produits autour de Montpellier.

La commercialisation de Pierre et Marie se fait par l'unique biais du marché des arceaux. Une coopération avec la cuisine municipale est à pérenniser, via une organisation entre les producteurs, « car aujourd'hui les quantités produites ne suffisent pas à elle seule de se positionner lors de commandes de la cuisine, principalement pendant l'année scolaire. Par contre pour la période estivale les commandes sont moins conséquentes et donc on peut se positionner ». Cela concerne surtout la production en surplus. Tout le monde a intérêt à pérenniser car les prix sont corrects même s'ils restent moins profitables que sur le marché des arceaux. Si cette coopération représente 5% du CA, c'est déjà beaucoup. La transformation

est sous traitée chez Label d’Oc et les Bocaux du Pic, et pour le moment concerne la sauce tomate pour le surplus en tomates. Ils consomment ce qui n’est pas vendable.

Chez Jean-Charles, les ventes se font par 3 biais : paniers, magasins bio, AMAP. Pour les AMAP ils choisissent ce qu’ils mettent dans le panier, qui sont proposés par mail à des clients qui viennent les chercher les samedis matin sur la ferme. Les ventes à six magasins bio constituent la majorité du CA, même si c’est de petits volumes vu le travail sur des niches. Il ne fait pas de marché. Une coopération avec la cantine lui permet d’écouler des salades et aussi de faire cueillir les enfants leurs propres salades pour une journée. Il sous-traite la transformation pour du coulis et aussi des produits à base d’aubergines, poivrons, courgettes et cardons précuisinés.

Aurélié aussi consomme ce qui n’est pas vendable, elle a des clients fidèles qui viennent toutes les semaines surtout le dimanche matin au marché du village. Elle fait un deuxième marché l’été et collabore avec un traiteur végétarien. Dès les inondations elle a arrêté la vente sur la ferme. Elle a une expérience avec les paniers avant qu’elle dispose de sa terre, elle dit que si les clients choisissent la composition du panier ça devient très compliqué, surtout s’ils veulent cinq légumes différents dans le panier toute l’année. Sinon ça lui arrive de faire des paniers pour des copains. Une petite activité de transformation concerne la confiture de pastèque et le confit d’ail, qu’elle fait avec l’aide de sa conjointe. Elle a participé à la création du marché local, et c’est une collaboratrice qui l’a penchée vers N&P.

Pour Benjamin, la transformation n’est pas rentable, il avait fait de la purée de tomate et du caviar d’aubergine, et ratatouille, il faut vendre très cher. Il fait deux marchés, deux communes de l’Hérault, samedi et mercredi. Il a participé à l’initiative pour ouvrir la boutique paysanne. Mais il s’aperçoit que le relationnel est un peu difficile (rapports de force, problèmes entre producteurs). Par exemple la viande fait plus de chiffre que le maraîchage mais c’est les légumes frais qui ramènent les gens, ou encore : qui récupère la part de vente à la boutique qui se libère ? Il a vite arrêté les paniers car les marchés sont plus efficaces et peuvent ramener 500e par marché si on a de bons légumes.

	Ventes	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	15
	Marchés/combinaisons	18
	Autonome	3
	Autres ventes	4

Yannick a un projet abouti pour créer un atelier de transformation sur un hangar qu'il installe sur un terrain qu'il achète. Sa stratégie de commercialisation pour limiter les pertes consiste en une prise de commande jusqu'à la veille du jour de récolte/vente. Lui récolte ce qu'il faut et les gens trouvent ce qu'ils veulent. Il a aussi une chambre froide.

Brigitte s'organise avec d'autres producteurs pour faire des produits d'été et d'hiver, elle cherche à fournir la crèche municipale, potentiellement du semi-gros, personne n'a demandé qu'elle soit certifiée mais elle veut démontrer que c'est bien bio même si cela n'aide pas pour la commercialisation, sinon il y a le crédit d'impôt. Elle a déjà vendu deux ans des plants sans labellisation. Elle ne va pas sur le marché pour ne pas concurrencer un ancien patron, sinon elle dispose d'un étal devant un restaurant du centre-ville.

4. Mécanisation et équipement

Pour son travail Jean-Luc ne peut pas se passer du tracteur même si par an ça ne tourne que 100 heures. Ce qui consomme le plus de carburant c'est le camion pour transporter les produits. Jean-Marie a deux tracteurs beaucoup utilisés, mobilisant plein d'outils, le tout acheté neuf et parfois subventionné. L'entretien et la réparation se font par le marché chez un mécanicien et parfois il y a de l'entraide via un professeur du lycée agricole. Pierre et Marie, eux, ont 5 tracteurs qui étaient déjà là lors de l'installation, un tracteur par outil, configuration de l'ancien exploitant. « Le travail du sol dépend des tracteurs, on est un peu obligé ».

	Accès/acquisition machine	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	2
	Marché	18
	Autonome	3

Aurélie a acheté les machines d'occasion chez un agriculteur recommandé par un voisin. Elle n'essaie pas de bricoler car ça empire les choses.

	Réparation	Nombre de fermes
Stratégies	Échange/troc/entraide	3
	Marché	12
	Autonome	5

Benjamin ne se sert pas énormément du tracteur, grâce à des buttes qu'il a faites avec des pelles mécaniques, et il faut un peu de humus dedans.

	Entretien	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	1
	Échange/troc/entraide	1
	Marché	6
	Autonome	5

Yannick a vendu ses tracteurs car il n'en a plus besoin, c'est juste nécessaire à l'installation pour préparer la terre, et donc on peut sous-traiter cela. Il essaie au maximum de limiter la mécanisation pour garder un sol vivant.

5. Certification en Bio : motivations et perception

Jean-Michel n'aurait pas opté pour la certification si Kokopelli (à qui il vend des semences) ne l'avait pas exigé pour acheter les semences. Jean-Luc, lui, est certifié par volonté et trouve que vu qu'il cultive de façon bio autant le certifier, et encore c'est une culture facile en bio (plantes aromatiques). Il déplore qu'il y ait de plus en plus de gens qui se disent bio sans certification et donc peuvent faire ce qu'ils veulent sans sanction. La certification sert aussi à avoir le crédit d'impôt important de 3500 euros. Il trouve qu'à part Nature et Progrès « il n'y a pas d'alternatives entre des industriels bio et des petits faux bio ».

Pour Jean-Marie, la certification est très utile quand on commence à travailler avec des restaurants pour faire valoriser les produits, mais ce n'est pas exigé. Aujourd'hui la labellisation change pour le pire (par exemple les serres chauffées). Le contrôle nécessite de préparer plein de papiers et passer une demi-journée au minimum avec le contrôleur. Pour Pierre et Marie « la certification on la voulait par principe » « pour l'engagement et le cahier des charges, qui vont dans le sens de nos valeurs ». C'est aussi car « la terre achetée on va la garder pour 30- 40 ans et on ne veut pas la détruire ». Il y a aussi le côté commercial pour valoriser les produits. « Enfin ça aurait été bizarre d'arrêter la certification car à la reprise c'était déjà labellisée ».

Jean-Charles est certifié bio car il voulait faire du bio donc autant que ce soit reconnu. Le label permet d'avoir une certaine confiance avec les clients, et les autres clients qui n'en achètent pas ne savent pas toujours ce que c'est le bio. Un point à évoquer sur la certification c'est qu'il y a des choses qui y échappent

comme l'eau ou encore les serres chauffées. Il souligne aussi l'incohérence des gens qui disent on fait bio mais on n'est pas certifié, et aussi les gens qui, pour déculpabiliser, dénigrent les producteurs bio (qui savent eux-mêmes qu'ils ne sont pas parfaits).

Aurélié a choisi la certification (AB) car elle veut une transparence vis-à-vis des clients et qu'elle soit claire, sinon pourquoi le client va la croire ? en plus il y a des aides, crédit d'impôt, aide pour le maintien etc. Elle était aussi certifiée N&P qui prend en compte un ensemble, tout l'environnement, mais ça demande du temps, du partage, c'est une certification plus rigoureuse et il faut s'impliquer : « on discute de tout, vie familiale de chacun, un partage, on cherche si on peut aider, un échange, mais c'est dur de faire les rapports et se renseigner, c'est comme faire une petite étude. Enfin, il y a plus de prises de têtes ».

Mathieu a choisi la certification car il ne veut pas travailler en conventionnel, il veut travailler proprement, en bio. C'est aussi car il habite au milieu des vergers, avec ses enfants. Ça aide aussi à la commercialisation. « Mais ça n'apporte rien au niveau technique, aucun échange, et ils n'ont aucune expertise ». Contre les carpocapses il a déployé des filets en plastique qui durent 10 ans, quand ça se perce les producteurs de châtaignes les récupèrent et ça facilite leur récolte.

Benjamin ne travaille pas si ce n'est pas certifié, il ne se « voit pas en train de polluer la planète », pour lui « industriel et conventionnel c'est la même chose ». Il est content d'être certifié aussi car le client sait ce qu'il achète. Enfin il paie « 500€ contre 3500€ de crédit d'impôt ».

Carla et Nicolas sont certifiés AB et N&P « par militantisme ». « N&P c'est bien pour l'échange mais demande plus de temps »

Danny trouve qu'Ecocert « a une mauvaise réputation, le technicien ne donne pas une bonne impression ». Pour lui, « Veritas c'est mieux au moins car le technicien actuel a un très bon sens relationnel, il enlève sa casquette de contrôleur et mène un dialogue, il y a une relation de confiance ».

Enfin, Yannick est certifié auprès de Certipaq, acteur nouveau donc essaie d'être très exigeant, par exemple « devoir justifier l'utilisation d'engrais vert, pratique qui n'est pas obligatoire et relève de l'initiative ». Il a aussi souhaité être « chez N&P pour faire comprendre au client qu'il est dans une volonté d'aller plus loin », il n'est pas sûr d'y arriver. « La certification est commercialement indispensable, le label change tout, surtout pour s'introduire en magasin ». Il aimerait que ça aille plus loin.

6. Accès au foncier

Le foncier de Jean-Marie est composé de 3 parcelles sur le même site, de 4 ha au total, dont une partie achetée sur le marché, une autre auprès de la commune et enfin via des connaissances. L'autre parcelle est de 16 ha et n'aurait pas été possible sans des crédits et des investissements (d'associés).

Le foncier de Pierre et Marie consiste en 3 parcelles achetées et deux louées, même configuration que l'ancien exploitant, trouvées via la chambre d'agriculture en mettant en relation les partants et les arrivants.

Le foncier de Jean-Charles est loué à la commune qui cherchait un agriculteur, mis en relation grâce aux CIVAM.

	Accès au foncier	Nombre de fermes
Stratégies	Coopération et réseau	3
	Marché	14
	Récupération	3

7. Accès au crédit/au capital

Jean-Charles a un crédit à la banque pour son utilitaire, les serres et le fonctionnement de la ferme. Il s'est fait aussi prêté par des clients qui ont cotisé pour lui permettre de reconstruire suite aux inondations de 2014. Biocash lui a aussi fait des avances sur production pour reconstruire les serres après la neige de 2018.

Aurélie a de petits prêts à l'AIRDIE, la Banque Populaire du Sud et a eu un don et un prêt de la fondation Raul Follereau. Mathieu, lui, a subi un plan social et a eu un bon coup de pouce, il a un crédit immobilier, mais n'étant plus salarié il n'a pas réussi à avoir un autre prêt.

Accès au crédit	Nombre de fermes
Coopération et réseau	3
Don pur	1
Marché	10

8. Exemples d'élevage (porcin, ovin, chèvrerie)

Samuel et Eva ont une chèvrerie, ils font de la transformation fromagère « tout a été autoconstruit ». Ils achètent le foin, ils estiment qu'il est « difficile d'être autonome là-dessus dans notre région, trop peu d'espace et de surfaces plates pour faire le foin pour tout le monde ». Ils l'achètent donc à la vallée de Crau.

Pour les grains, ils mélangent des céréales à base de soja, maïs et orges « le tout bio ». L'achat se fait auprès d'un grossiste bio qui fait aussi du non bio, sachant que les matières premières ne sont pas françaises.

Ils consomment beaucoup d'électricité de la CESML, surtout pour l'eau chaude. Ils ont un projet de faire une chaudière alimentée par l'énergie solaire « une marge d'autonomie ». La consommation d'électricité « n'est pas lissée, il y a des pics de quelques heures dans la journée ». Ils consomment l'eau de la ville « on la paie et on se dédouane en cas de problème sanitaire, ce n'est pas le cas pour le forage ».

Ils utilisent un peu de médicaments « mais c'est très marginal, ça peut arriver ». Les chèvres sont très résistantes « mais mauvaises malades ». L'usage n'est que curatif, pas de préventif, sinon ils utilisent des huiles essentielles et « le pastoralisme c'est la clé ». Sortir les bêtes pour qu'elles se nourrissent naturellement et mangent ce qu'elles veulent. D'après eux, l'inconvénient du pastoralisme est la dépendance au climat et la saisonnalité.

Le laboratoire et l'entrepôt ont été autoconstruits, la machine à traire et le groupe froid ont été sous-traités.

Ils font de la vente directe qui concerne deux à quatre marchés dont le plus loin est à Montpellier, et la vente indirecte passe par les boutiques bio (une dizaine).

« Une chèvrerie gagne tout au long de la saison, il y en a qui font en sorte que la chèvre produise toute l'année, en les "dessaisonnant" via traitement lumineux etc... mais cela contraint à être en élevage hors sol et enlève le pastoralisme, ça relève plus de l'agriculteur que le paysan ».

En termes de mécanisation ils utilisent un télescopique et une tractopelle, et achètent du GNR à Ganges. « La traite à la main est quasi impossible, les tracteurs permettent de manipuler le foin surtout les grosses bottes de 450 kg, l'amortissement se fait très bien ».

La certification AB est adoptée dans une « logique purement commerciale, le cahier des charges n'est pas cohérent, les contraintes ne sont pas cohérentes entre elles, on sait que le produit est sain mais pas du

tout nécessairement écologique » : par exemple le foin bio avec « l'effet de rareté et de monopole local ». Cet effet de rareté peut se traduire parfois par un manque de rigueur en termes de qualité « le producteur sait que de toute façon ça va partir et donc ne se cassent pas la tête ». Ils trouvent que « le contrôleur ne s'y connaît pas, par exemple on demande des conseils pour les puces et zéro utilité ». Donc ce n'est pas une source de conseil, « ils savent seulement ce qui est interdit, le point fort est le fort niveau de visibilité ».

Pour eux les AMAP « c'est un peu compliqué vu l'engagement attendu sur 6 mois », alors que l'activité peut avoir un caractère saisonnier « c'est bien pour un maraîcher pour la trésorerie en début de saison, mais pour une chèvrerie ce n'est pas particulièrement utile ».

L'accès au foncier s'est fait après avoir contacté plusieurs mairies et finalement « une commune de l'Hérault offre une opportunité, la mairie était avec nous », sans la mairie ce n'était pas possible. L'installation dépend du crédit : crédit pour travaux, fonds de trésorerie, premiers intrants, sachant qu'ils sont de jeunes agriculteurs. Ils estiment que « l'aide de l'état rend crédible pour les banques ». Avec le soutien de la chambre d'agriculture, la banque peut suivre. Ils peuvent donc bénéficier de subventions et dotation au départ, en contrepartie d'un suivi pendant 5 ans du budget prévisionnel, suivi par un comptable et fourni à la CA.

Bernard a un élevage porcin, il n'achète pas de foin, pas de céréales bio, et ne reproduit pas les orges. Il utilise des grains pour alimentation animale et fait beaucoup de récupération : il récupère des fruits et légumes à Montpellier, du pain au secours populaire, des germes, des biscuits etc... il pratique parfois l'homéopathie pour les mises bas, utilise des huiles essentielles et un vermifuge par porcelet. La vente se fait à deux boutiques collectives où chaque producteur fait 3 jours de vente par mois, ce qui libère énormément de temps. La récupération permet d'avoir des rations riches en protéines et vitamines, le bio reviendrait beaucoup plus cher, avec une moindre marge, donc il tient à garder la possibilité de récupération.

Il estime qu'il est important de trouver un consensus au-delà des idéologies, au sein « de la ferme pour pouvoir vivre de ce qu'on fait car on dépend d'aléas ». Selon lui, la taille humaine peut concerner les salariés (il recommande un salarié sur la ferme). « Quand on est petit on gère tout on a moins de besoins, on fait souvent de la vente directe, plusieurs métiers en même temps ».

Dans l'agriculture paysanne le pastoralisme a sa place et consiste à faire manger les animaux à rien, sans payer, donc moins de foin, de carburant et moins de tout. Selon Bernard, l'agriculture écologique et

paysanne s'articule autour de l'autonomie, qui passe par un réseau paysan (de proximité). L'autonomie est loin de l'autarcie « c'est un écosystème paysan à construire : céréales, animaux, etc... donc une paysannerie circulaire de proximité ». Il faut avoir la main mise sur la vente et la valorisation en vente directe, « les déchets d'un servent à d'autres, on a presque une recyclerie, on se fait des protéines de qualité avec des produits qui serait jetés ». Il pense que l'agroécologie paysanne intelligente met l'intérêt collectif avec de l'entraide « Je ne veux pas nourrir le monde avec ma ferme, je veux seulement nourrir mes voisins ».

Armand a un élevage ovin, il est pluriactif et fait 2 métiers : enseignant agricole en zootechnie/agronomie et équitation, et a une entreprise agricole dont les activités concernent des prestations en traction animale, attelage et formation « ces prestations représentent une part importante du revenu ». Il a des troupeaux ovins : 50 brebis et quatre chèvres, des chevaux de Camargue et il veut développer une activité en agrotourisme : visites payantes à l'année. Il a aussi mis deux ruches « pour l'ambiance ». Il pense que pour le maraîchage « la traction animale peut substituer la mécanisation », mais par exemple pour les vignes « c'est rentable alors que pour le maraîchage ce n'est pas le cas ». Pour la vigne « on a calculé que la traction animale coûterait un euro par bouteille, cela revient moins cher que le tracteur si on compte l'investissement et l'entretien ».

Les gens optent à la traction animale parfois par souci économique surtout qu'en maraîchage « il faut juste un petit cheval ». Pour la vigne l'animal devient « un outil de précision et surtout répond à une problématique agronomique générale, en prenant en compte les vibrations que produit un pneu de tracteur, qui sont transmises dans le sol et amplifiées, notant aussi que les pneus roulent aux mêmes endroits et qu'ils sont lourds, nous avons des bouts de mur impénétrables qui se forment verticalement dans le sol ».

Les brebis mangent ce qui est récolté sur la propriété, du foin, luzerne etc... Il autoproduit le foin et achète un peu d'orges mais « en donne très peu car ça revient très cher et il n'y a pas forcément besoin ». Il utilise la poudre en complément alimentaire pour éviter « le vermifuge chimique qui tue tous les parasites mêmes les utiles pour l'organisme, ce qui nuit à la santé de l'animal ». Il fait du traitement homéopathique pour éviter le plus possible les médicaments.

Il peut difficilement se passer des machines, surtout le tracteur à fourche pour déplacer le foin lourd et aussi le fumier. S'il faut travailler la terre pour semer il sous traite, comme pour le foin pour faucher et emballer.

9. Les vignes et la vinification

Sarah est œnologue de formation et a toujours « travaillé dans le vin ». Ses premières vignes ont été certifiées bio en 2017, elle a aussi acheté d'autres en conversion « il y a une différence entre vin biologique et vin issu d'une agriculture biologique ». Ses vignes les plus récentes sont plantées depuis 10 ans.

Elle sous traite les traitements mécanisables : elle fournit les produits et administre les doses et laisse le sous-traitant faire. Pour elle le vin est « un produit agricole, un élément d'alimentation comme les autres, beaucoup de gens en vivent ». Elle utilise indirectement du carburant (sous-traitant).

« L'entraide est interdite par la loi ! c'est plutôt de la solidarité qu'on observe entre agriculteurs en cas de problème »

Elle utilise peu de matière organique qu'elle achète, elle laisse l'herbe pousser, utilise du soufre, bouillie bordelaise, « parfois du labour mais pas systématique, des décoctions de plantes en prévention et occasionnellement des huiles essentielles ». Elle vend partout, sur la ferme, certains restaurants, des boutiques paysannes, cavistes, un peu d'export en Belgique. Parfois des ventes ponctuelles à des particuliers. Elle n'a pas du tout de machines pour la ferme. Elle fait parfois ramener un cheval comme outil de précision pour enlever l'herbe « mais ça coute cher, 400e la journée ».

Elle a fait la certification pour une raison commerciale, s'identifier dans un réseau et aussi parce que ça aide les acheteurs de son vin à vendre à leurs clientèles.

Elle est « contre l'irrigation car l'eau c'est précieux » donc elle n'irrigue pas, la vigne ne va pas « aller chercher loin les éléments à travers ses racines profondes, elle ne va pas chercher si on amène l'eau, en plus elle va être en concurrence avec l'herbe ». Elle trouve que le modèle qui intègre l'irrigation est obsolète et favorise une viticulture de masse et non pas de qualité. Œnologue de formation, elle choisit de faire la vinification sans se poser la question « je maîtrise mon vin jusqu'à la fin. Il y a de plus en plus de gens qui intègrent la vinification ».

Jean-Claude a des vignes dont les plants datent de longtemps, il fait la vinification « ce n'est pas rare que la vinification soit intégrée ». Il a hérité de son père, qui avait envie d'intégrer la vinification « car plus valorisant, c'est son propre produit ».

La certification bio implique qu'il n'y a pas de tout d'herbicide ou désherbant, et ne laisse que les moyens mécaniques ou « mettre des bêtes pour manger l'herbe ». Il avait un voisin qui amenait ses moutons, « mais il faut trois mois ». Il est certifié car la certification lui plaisait bien, mais c'est aussi en partie en

raison d'un décès d'un proche à cause d'une dégénérescence due aux produits phytosanitaires. « Enfin ça ramène plus de clients ». Il utilise des engrais bio, soufre, cuir, bouillie bordelaise, huiles essentielles.

Il a un salarié saisonnier constant, parfois d'autres saisonniers et sinon beaucoup d'entraide copains et famille, bien sûr payés « En termes d'entraide en général les agriculteurs se prêtent des outils entre eux ».

Il trouve qu'aujourd'hui le but n'est pas vraiment de réduire la mécanisation, au moins pour le moment. Il a deux tracteurs et reste autonome en termes d'entretien et réparation. Il irrigue un peu, mais c'est cher et compliqué, et parfois il y a des problèmes de fuites.

Il vend au caveau, vente directe, ensuite il y a un peu de restaurants, envois de colis particuliers, un peu d'export, et aussi grossiste intermédiaire qui livre des restaurants.

Marco est pluriactif, il a un temps partiel dans le secteur de l'électronique et il produit du vin, il dispose d'un peu plus de 3 ha. Ses terres font partie d'un total de 7 ha qu'il partage avec ses parents qui vendent leur raisin à la coopérative de proximité. Il achète ses plants greffés soudés chez un pépiniériste viticole, pas bio « Il y a un seul pépiniériste viticole bio, en Alsace : le problème est géographique relatif à la présence du virus de la flavescence dorée, transmis par un papillon et qui se propage rapidement d'une année sur l'autre ». Le traitement insecticide est donc obligatoire même en bio « c'est donc exclusivement possible dans les régions où il n'y a pas la maladie ». Il utilise du broyat végétal pour enrichir le sol, il maintient son sol avec couvert végétal et il n'y a pas de labour. Il se « régale du petit écosystème créé, des bêtes, ça me fait plaisir de faire comme ça ». C'est pourquoi il a choisi la certification, et « économiquement c'est un plus, il y a une demande. Ceux qui disent "on est bio" sans label, c'est OK si les gens viennent sur place voir, mais sur des marchés c'est plus compliqué, ce n'est que la parole ». Il a tardé un peu car il fallait convaincre ses parents de passer en bio, or « ils n'allaient pas avoir un intérêt financier vu qu'ils envoient le raisin à la cave coopérative, qui ne valorise pas le bio ».

Il a beaucoup appris sur l'agroécologie via internet et grâce à un livre avec une approche scientifique montrant que l'agriculture biologique et notamment l'absence de labour et le paillage peuvent enrichir le sol en matière organique et le rendre plus fertile qu'avec le labour. Il enrichit également le sol avec des semences bio, un mélange pour les vignes qu'il achète directement auprès d'un agriculteur. Il utilise parfois du soufre, mais par exemple « avec la canicule c'était contreproductif » (il a perdu 60% des récoltes à cause de la canicule).

Il a besoin d'électricité (fournie par EDF) notamment pour la vinification. Pour la vinification son savoir s'est construit sur 20 ans, il n'a pas d'œnologue attiré et se débrouille tout seul, il fait juste recours à un laboratoire pour contrôler.

Il écoule une bonne partie de sa production en vente directe, commandes, une boutique paysanne, des petits marchés paysans, des petites fêtes et des « petits salons ». Cela suffit pour tout écouler, les restes vont chez des cavistes locaux et des restaurants locaux. Il a un crédit pour construire le bâtiment pour la vinification « le tout en autoconstruction ». Il est très prudent vis-à-vis des crédits et c'est pourquoi il garde son temps partiel, sinon il devrait être vigneron à temps plein. Il a accédé à ses terres via un don de ses parents ainsi qu'un prêt (de terre). En termes de vin il est diversifié et fait de tout « Le problème des vignes en bio n'est pas la rentabilité mais la surface ».

Pour convertir tout le monde « le problème est psychologique, culturel, les habitudes, il faut juste copier la nature. En plus les autres ont fait les erreurs pour nous, nous avons assez de recul et nous pouvons donc changer nos pratiques en évitant les erreurs maintenant connues ».

Annexe 5 Discussion des contraintes et opportunités du développement de l'AEP

1. Freins au développement de ce modèle

Les contraintes à l'expansion de l'AEP sont multiples et très présentes. Tout d'abord la contrainte économique, il faut que les gens qui se lancent dans l'AEP puissent gagner leur vie, vivre, se nourrir et éduquer leurs enfants. Il faut que la production rémunère le paysan. Une deuxième contrainte économique est que les machines coûtent moins cher que la main d'œuvre. Une autre question importante concerne la tarification des produits ainsi que les espaces de vente directe mis à disposition par les collectivités.

A ces contraintes économiques et financières s'ajoute la contrainte foncière : le foncier est une contrainte principale (« hors de prix » en Occitanie) en raison de la spéculation et la pression sur le foncier, ce qui ne permet pas l'installation hors cadre familial, les propriétaires gardent les fermes pour rester maîtres de leurs terres même s'ils n'en font rien. A cela s'ajoute le fait que les grands groupes de promotion immobilière sont très puissants. Ainsi, le foncier est cher et difficile à trouver, alors que des jeunes agriculteurs critiquent l'accaparement des terres en périphérie des villes par une bourgeoisie qui souhaite en disposer pour leurs excursions (chevaux etc...).

Nous avons aussi une contrainte de formation et de main d'œuvre. Les agriculteurs conventionnels ne sont pas assez outillés, il y a un problème de formation (structure d'appui conventionnelle) qui résulte en une sous capacité de reconversion. Cela peut également provenir en partie de la sous information qui est due en partie aux médias, mais aussi à la sous capacité des promoteurs de l'AEP qui ne sont pas efficaces en dehors de leurs cercles. Ainsi, les acteurs mobilisés autour de l'AEP reprochent aux formations existantes d'être un peu « à l'ancienne » à un moment où il faut former dix fois de plus de gens et former des formateurs

Les acteurs mobilisés autour de l'AEP soulignent les contraintes institutionnelles : ils reprochent aux collectivités territoriales de ne pas fournir assez d'espaces pour favoriser la vente directe et les circuits courts. Certains argumentent en expliquant que cela émane d'un choix politique de favoriser les hypermarchés, allant jusqu'à dire que le « système » privilégie les exploitations de grande échelle et cherche à enrichir les plus gros.

2. Les opportunités

Les opportunités pour le développement de l'AEP reposent en un premier lieu sur la reconversion d'une partie existante des grandes exploitations. Ainsi la visibilité des initiatives existantes peut rendre

possible le changement car il y a de plus en plus de personnalités qui commencent à avoir une aura (comme Pierre Rabhi) et à défendre en ayant les outils.

Ensuite, une opportunité qui est partagée par tous les acteurs rencontrés est celle de la restauration collective. Une ouverture est déjà effectuée mais l'organisation demande des volumes qui ne peuvent pas être fournis (aujourd'hui) par l'AEP, ce qui pourra être fait s'il y a la volonté politique. La cantine fournit donc un levier important au développement de l'AEP à condition que le centre de transformation soit à proximité.

Ces acteurs pensent aussi à mobiliser le secteur de la santé en arrivant à créer une jonction entre agroécologie cultivée et biodiversité, nutrition et santé, ce qui mobilisera un secteur énorme car d'habitude les gens sont attentifs à ce domaine.

Pour ces acteurs, l'opportunité politique est bien présente et l'action peut passer par des lois, directives ou action à échelle européenne portée par les élus et plus globalement la France, l'Europe. Cette mobilisation politique permettrait également de mieux gérer les externalités négatives (réinjecter l'argent pour améliorer le système plutôt que pour la réparation des dégâts, qui se reproduiront si absence d'alternatives).

La mise à disposition d'un terrain (commodat) pour une période d'un an permet d'assurer une récolte mais aussi de faire partir l'agriculteur quand on veut. La durée courte ne permet pas d'avoir le droit aux dotations jeunes agriculteurs et au crédit, c'est pour cela que permettre un contrat commodat sur plusieurs années est une opportunité intéressante, sachant que les jeunes agriculteurs sont de plus en plus sensibilisés à l'approche AEP.

3. Moyens

Les acteurs mobilisés autour de l'AEP ainsi que tout collectif local, ne peuvent pas avoir les moyens financiers nécessaires pour assurer le déploiement de leur projet, par contre la collectivité territoriale avec de la volonté politique et une orientation politique qui permettent de le faire peut y arriver.

Cela peut aussi passer par des lois, par exemple du lobbying pour la reconnaissance des SPG, ou encore dans une approche plus radicale, cela peut passer par rendre obligatoire certaines mesures/pratiques voire en bannir d'autres. Pour résumer, l'état peut instaurer des politiques et des lois ou la combinaison des deux. Sinon un nombre d'acteur considère que cela va se passer par la force : si le système s'effondre les choses se feront rapidement sachant que les villes sont la première proie.

Tout cela devrait se passer sur une veille citoyenne, juridique et réglementaire en continu ainsi qu'une organisation des instruments d'information et une relation étroite avec la recherche qui peut servir à fournir un espace de concertation. L'adhésion de la communauté scientifique est donc possible vu leur grande liberté d'action et la conscience à lier à un projet agricole dans lequel ils trouveront leurs intérêts (alliance). Aujourd'hui la capacité intellectuelle est mal utilisée et sous-exploitée.

Il existe un deuxième faisceau de moyens qui porte sur les incitations et la sensibilisation. Ainsi, subventionner la restauration collective pour l'achat de produits issus de ces activités apparaît comme un moyen inévitable. Le développement de l'offre et la permaculture sont également perçus comme des moyens pour recentrer localement les échanges pour alimenter une 'bonne' partie de la demande.

La sensibilisation peut changer la donne en convaincant les consommateurs à se tourner vers les produits issus de l'AEP et moins consommer des produits en grandes surfaces. C'est dans cette optique que les acteurs insistent sur le caractère inclusif du modèle AEP : c'est un projet de société. Un moyen important est de donner l'exemple : financer des cas concrets et montrer que ça marche. Il faut montrer le modèle comme quelque chose de positif et inciter à rejoindre cette dynamique.

Exemple : reprendre à grande échelle les terres abandonnées, le temps de trouver des jeunes à y installer. Cela peut déjà aider à converger vers le chemin souhaitable. Enfin, il faut s'opposer aux mesures qui détruisent la biodiversité. C'est un projet de société dans lequel il faut que tout le monde soit d'accord.

Enfin, pour arriver au potentiel de réalisation des attentes en termes d'AEP il faut commencer par de la formation (des dizaines de milliers d'agriculteurs), ensuite une réforme agraire est inévitable ainsi qu'une réflexion sur la politique foncière sans laquelle on n'ira pas loin (une loi pour obliger à donner les terres).

4. Éléments de conclusion

En conclusion, la contrainte économique qui peut être dépassée si on installe dans les villes des espaces pour les produits AEP, sans intermédiaires. Plusieurs personnes rencontrées estiment que les contraintes sont créées artificiellement. Il existe des contraintes que l'on se crée (le système, dire que c'est dur la vente en circuit court etc...). Par exemple pour l'eau : il y a toujours moyen de la trouver « mais dès qu'on l'a, on commence à faire n'importe quoi, la créativité est directement proportionnelle à la rareté ». Il s'agit ici de blocages psychologiques (on s'invente des contraintes, le modèle s'impose à notre esprit).

Un des enjeux est de limiter l'emprise industrielle qui fait chuter les prix, et valoriser dans la tête des consommateurs le recours à l'achat de produits AEP. Cependant, les porteurs de ce projet de société

avouent qu'à l'état actuel des choses l'AEP ne peut pas encore répondre à la demande de la restauration collective, alors que l'enjeu est de nourrir les villes. Par contre, la démographie n'inquiète pas à ce stade : il y a assez pour nourrir la planète en AEP d'après les acteurs rencontrés. Ceci nécessiterait une centralisation de l'offre et préparation de la nourriture (casser la cuisine centrale et créer de plus petites cuisines, régie communale).

Ensuite il faut passer par les incitations plutôt que l'obligation. Le combat politique à faire est fort et ce n'est pas gagné (Le Foll a cassé ce qui était enseigné conventionnellement). Comment pouvoir affaiblir les lobbys (hypermarchés en France) et arrêter la destruction des terres agricoles ? On continue à autoriser des choses qui prennent des terres agricoles (planification de nouveaux Décathlon, Auchan circuit court...) dans un cadre plus global de transformation des climats et des problématiques liées à la ressource en eau.

L'objectif est bien d'arriver à 100% d'AEP en, 2050, et pour le faire il faut reprendre les principes partagés par ce collectif. En résumé, outils à main, tracteur ou motoculteur tolérés, taille humaine, respect des humains, animaux et du sol. Les gens sont de plus en plus en train de s'orienter vers l'agroécologie (formation), des choses commencent à rentrer dans les programmes, toujours orientés dans le même sens.

Le manifeste de l'agroécologie paysanne fournit des éléments de base qui servent d'appui pour le développement de la mobilisation et de l'engagement autour de l'AEP. Un des enquêtés a souligné l'importance, l'urgence et le caractère prioritaire du problème de l'accapement de terres agricoles autour de Montpellier « Il faut soutenir les petits maraîchers, aider à l'acheminement de l'eau et le raccordement. Il faut donc commencer par préserver ce qui existe et installer. Il faudrait par exemple des appels d'offre de la métropole pour acheter les produits de ces petits engagés, les autres vont se dire qu'il y a un truc à faire ici (conversion) ». Il faudrait donc multiplier les petites fermes et aider à l'installation. « Exemple des initiatives : tous les ans chaque commune achète et met à disposition 1 ha, on peut par exemple essayer de voir l' élu chargé de l'agriculture ». Les priorités commencent « par l'accapement, ensuite on peut voir comment on organise et on occupe ». C'est après que nous pouvons essayer de faire évoluer les pratiques. Autre exemple d'initiative : les structures qui contrôlent les terres, par exemple la Safer ou autre, peuvent mettre en vigueur des chartes pour donner accès à la terre « aux bonnes mains ». Il faut donc définir une charte, pareil pour les cuisines centrales etc... « les débouchés ils y sont ».

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
RESUME	2
SOMMAIRE	3
Liste des sigles	4
I. Introduction et contexte général.....	5
I.1. Historique de la demande sociale et collaboration autour de la Boutique des Sciences.....	6
I.2. Contexte local et problématique	7
I.3. L'agriculture en Occitanie : éléments de contexte	10
II. Agroécologie versus Agriculture Écologique et Paysanne : Revue de la littérature	13
II.1. Émergence de l'agroécologie.....	13
II.2. Revue de la littérature sur les origines de l'agroécologie	14
II.3. Revue de la littérature sur les définitions de l'agroécologie.....	16
II.4. Émergence de l'agroécologie paysanne ou agriculture écologique et paysanne et distinction avec l'agroécologie.....	19
II.5. Revue de la littérature sur le principe d'autonomie dans le monde paysan.....	20
II.6. Cadre théorique et d'analyse des stratégies d'autonomie dans le monde paysan.....	24
III. Présentation de la méthodologie	27
III.1. Acheminement de la question de recherche et formulation de la problématique.....	27
III.2. Méthodologie et construction de l'enquête	29
III.3. Structure de l'enquête	30
IV. Discussion des résultats des deux séries d'enquêtes.....	33
IV.1. Définition des principes de l'agroécologie paysanne suite aux rencontres avec les acteurs (première série d'enquêtes)	33
IV.1.1. La taille humaine d'une ferme	33
IV.1.2. Diversification des cultures et soins au sol.....	34
IV.1.3. Biodiversité et bien-être animal.....	34
IV.1.4. Mécanisation	34
IV.1.5. Intrants et gestion des ressources	35
IV.1.6. L'autonomie paysanne : un principe transversal.....	36
IV.2. Discussion des résultats et des stratégies tirées de l'analyse des entretiens (deuxième série d'enquêtes).....	37
IV.2.1. L'accès aux intrants.....	37
IV.2.2. L'équipement et la mécanisation.....	38

IV.2.3. L'accès à la terre et au crédit.....	39
IV.2.4. L'accès à la main d'œuvre et le travail.....	39
IV.2.5. La transformation des produits, la commercialisation, et la certification	40
IV.3. La diversité des stratégies et possibilités de mise en œuvre du principe d'autonomie	41
V. Discussion et conclusion générale	44
BIBLIOGRAPHIE.....	46
WEBOGRAPHIE	49
ANNEXES.....	50
Annexe 1 Liste des associations rencontrées	50
Annexe 2 Liste des fermes et producteurs enquêtés.....	52
Annexe 3 Typologie des profils d'agriculteurs proposée par Almeida dans le cadre de son travail sur l'autonomie	53
Annexe 4 Description des fermes et profils des agriculteurs enquêtés (deuxième série d'enquêtes)	55
1. Accès aux intrants	55
2. Accès à la main d'œuvre	59
3. Valorisation et ventes des produits.....	60
4. Mécanisation et équipement.....	63
5. Certification en Bio : motivations et perception.....	64
6. Accès au foncier.....	66
7. Accès au crédit/au capital	66
8. Exemples d'élevage (porcin, ovin, chèvrerie)	67
9. Les vignes et la vinification	70
Annexe 5 Discussion des contraintes et opportunités du développement de l'AEP	73
1. Freins au développement de ce modèle	73
2. Les opportunités.....	73
3. Moyens	74
4. Eléments de conclusion.....	75
Tableau 1 Nombre des EA en Occitanie par département (Sources : ODR-Inra/MSA)	10
Tableau 2 Axes pour identifier des stratégies d'autonomie selon Almeida	25
Tableau 3 Mécanismes pour plus d'autonomie selon Ploeg	26
Tableau 4 Nombre des personnes enquêtées	28
Tableau 5 Grille d'entretien	32
Tableau 6 Tableau des résultats	41

Tableau 7 Importance relative des différentes stratégies par composantes (diversité des stratégies possibles par composante)	42
Tableau 8 Fréquence relative d'observation des possibilités d'approvisionnement et de mise en œuvre des stratégies (diversité des composantes possibles pour lesquelles une stratégie donnée peut être appliquée)	43
Figure 1 Répartition des EA selon l'activité principale (Sources : ODR-Inra/MSA).....	11
Figure 2 Evolution du nombre des producteurs bio en Occitanie (Sources : ORAB OCCITANIE et AGENCE BIO/Oc).....	11